Le magazine indépendant des étudiant·e·s de l'Université de Montréal | quartierlibre.ca

Q!
Quartier L!bre

Volume 30 | nº 3 | 6 décembre 2023

LA TENSION MONTE

Méganne Joyal
COORDONNATRICE
AUX AFFAIRES EXTERNES

externe@faecum.qc.ca

FAÉCUM
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ENSEMBLE POUR AMÉLIORER LA CONDITION ÉTUDIANTE

La Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM) est reconnue à l'Université de Montréal pour ses offres de services dédiées à la communauté étudiante ainsi que pour son offre événementielle sur le campus. La FAÉCUM effectue également un travail important pour défendre les droits et les intérêts de la communauté étudiante auprès des gouvernements.

En tant que coordonnatrice aux affaires externes, il est dans mon mandat de mettre de l'avant le discours sociopolitique de la Fédération. Ainsi, je m'occupe des relations avec les différents paliers gouvernementaux, les associations étudiantes des différentes universités du Québec, ainsi qu'avec divers regroupements sociaux. Je participe aux instances de l'Union étudiante du Québec (UEQ). L'UEQ représente 11 associations étudiantes universitaires du Québec et 94 000 personnes étudiantes. En collaboration avec la FAÉCUM, celle-ci s'engage à améliorer et à défendre la condition étudiante au Québec.

Au front pour la rémunération

Cet automne, l'UEQ, la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) et d'autres associations étudiantes collégiales et universitaires ont entamé une campagne nommée *Au front pour la rémunération*. Cette campagne vise à obtenir une rémunération pour l'ensemble des stages effectués par la communauté étudiante.

Plusieurs actions ont déjà eu lieu dans le cadre de cette campagne comme une manifestation devant le bureau de la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, une opération de tractage à l'Assemblée nationale du Québec ainsi que la participation à plusieurs marches à travers le Québec dans le cadre de la journée internationale des stagiaires du 10 novembre dernier. Plusieurs sorties médiatiques ont également pu être effectuées au fil des derniers mois afin de s'assurer de maintenir une pression sur le gouvernement.

Si vous avez de l'intérêt à participer aux futures actions, n'hésitez pas à me contacter pour avoir toutes les informations.

Le caucus de l'Union étudiante du Québec

Le 11 novembre dernier, plusieurs associations étudiantes universitaires, quelques membres du bureau exécutif de la FAÉCUM et moi-même participions au caucus de l'UEQ. Cinq fois par année, les associations étudiantes membres de l'UEQ se réunissent afin d'orienter le discours politique de l'association nationale et de faire des suivis de l'avancement des dossiers de l'UEQ.

Lors du dernier caucus, plusieurs dossiers tels que l'endettement étudiant, la santé psychologique et les stages ont été abordés.

L'automne dernier, l'UEQ a lancé une enquête nationale sur le financement et l'endettement étudiant. Les résultats seront dévoilés sous peu et permettront de brosser un portrait de la situation financière de la population étudiante du Québec.

Dans le cadre du comité de travail spécifique sur la santé psychologique étudiante, l'Observatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur (OSMÉES) a pu présenter son travail aux associations étudiantes présentes. Il a aussi été possible de discuter des indicateurs de la prochaine enquête nationale sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur.

Pour ce qui est des stages, un suivi de la campagne *Au front pour la rémunération* a pu être effectué. Une présentation des résultats du rapport de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) sur la rémunération des stages a aussi pu être offerte aux associations étudiantes présentes.

Si vous désirez en apprendre davantage sur l'implication de la FAÉCUM dans différents dossiers en lien avec des groupes sociaux, les paliers gouvernementaux ou les autres associations étudiantes, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse **externe@faecum.qc.ca**.

SUIVEZ VOTRE FÉDÉRATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

SOMMAIRE | QL nº 3

14

10

24

20

4 ÉDITORIAL | Terreau fertile
5 ISRAËL-PALESTINE | La fracture
9 ATELIERS | L'UdeM au carrefour des passions
10 POLITIQUE | Le début de la fin pour l'Université Bishop's ?
12 ENJEUX AUTOCHTONES | Un plan qui porte ses fruits
14 HOCKEY FÉMININ | Pionnières à nouveau
16 DOCUMENTAIRE | Déconstruire les mythes et les stéréotypes raciaux
17 ENTREVUE | Femme, noire, puissante
18 SCIENCE | L'étoile montante qui fait briller l'astrophysique
20 CUISINE | De la Syrie au Québec : la cuisine en héritage
22 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR | Lanaudière : désert universitaire ?
24 UdeM DÉCENTRALISÉE | Apprendre à soigner le vivant
27 CRITIQUE | Un dernier accord retentissant sur l'héritage des Beatles

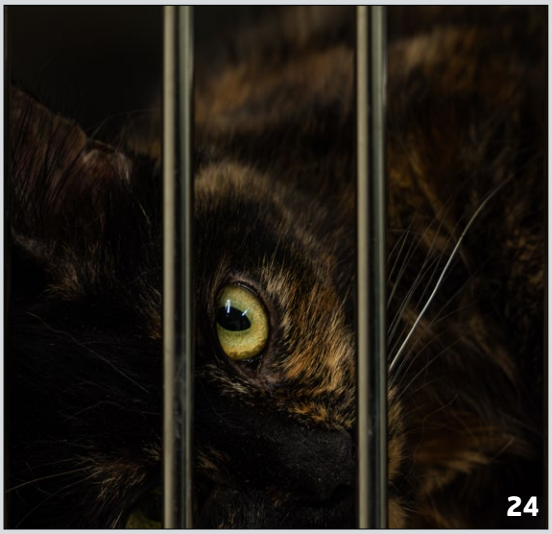
24

ÉDITO

TERREAU FERTILE

L'université est d'abord et avant tout un lieu d'apprentissage et de recherche. C'est un lieu où les esprits les plus brillants se rencontrent pour faire avancer leurs causes et leurs idées, un endroit où les ressources abondent. Elle stimule la réflexion et mène ses membres à développer leurs opinions, leur pensée critique, voire leur personnalité. C'est en tout cas ce qu'on souhaite. Il apparaît ainsi naturel que certain·e·s étudiant·e·s développent des opinions tranchées sur ce qui se passe à l'intérieur et à l'extérieur de ses murs.

Cette réalité fait de l'université un terreau fertile pour que les idéologies s'y entrechoquent parfois. En effet, les discussions sur certains sujets peuvent devenir des débats, les débats peuvent devenir des prises de bec et les prises de bec, des querelles plus intenses. C'est particulièrement le cas lorsqu'on parle de sujets qui concernent des vies humaines, comme c'est le cas présentement avec ce qui entoure l'actualité du Moyen-Orient.

Dans des situations comme celle que l'on vit actuellement, il y a cependant des limites à ne pas franchir. Lorsque ces limites sont franchies, l'université se doit de fournir un environnement sécuritaire à tous ses membres, et d'agir lorsque des actes dépassent ces limites.

Comme plusieurs universités d'ici et d'ailleurs, l'UdeM n'est pas à l'abri de cette hausse des tensions. Avec la recrudescence du conflit israélo-palestinien, elle a été le lieu de discussions, de débats, de débrayage, de manifestations, mais aussi d'incidents malheureux, tels que racontés en page 5.

Au début des années 1970, des débrayages massifs ont eu lieu dans plusieurs universités américaines. Les étudiant·e·s y exprimaient leur opposition à la guerre du Vietnam, ce qui allait à l'encontre du discours officiel du gouvernement. L'ampleur de ce mouvement avait fait en sorte qu'il ne pouvait pas être ignoré par les personnes au pouvoir et avait incidemment influencé certaines décisions des autorités.

Des incidents violents ont été répertoriés à l'époque, notamment la fusillade de l'université d'État de Kent, où quatre étudiant·e·s ont été abattus par la Garde nationale. Mais la grande majorité des manifestations en lien avec ce conflit sur les près de 900 campus universitaires impliqués ont été pacifiques.

Bien que le Canada ne soit pas impliqué dans le conflit israélo-palestinien au même niveau que les États-Unis l'étaient au Vietnam à l'époque, plusieurs mouvements d'opposition similaires se développement sur les campus du pays. À Montréal, les universités Concordia et McGill ainsi qu'un chargé de cours de l'UdeM ont récemment fait les manchettes pour des situations en lien avec le conflit. Il n'est jamais facile de trouver les bonnes réponses à une situation qui fait autant soulever les passions. Nous ne pouvons qu'espérer que la suite se déroule dans un contexte pacifiste. ◆

PAR PATRICK MACINTYRE

Quartier Libre

DIRECTEUR DE RÉDACTION
Patrick MacIntyre I directeur@quartierlibre.ca

RESPONSABLES DE SECTION

CAMPUS I Florence Aquilina
campus@quartierlibre.ca

CULTURE I Farah Mekki
culture@quartierlibre.ca

SOCIÉTÉ I Mohammed Aziz Mestiri
societe@quartierlibre.ca

ILLUSTRATION DE LA UNE I Emily Junca

COLLABORATEUR·RICE·S
Mathieu Fortin
Sarah Gentil
William Hamelin
Sabrina Lakhouch
Marion Lefebvre
Mathias Poisson
Emmalie Ruest
Lucas Sanniti
Esther Sauliot

Photographe I Juliette Diallo

Illustratrice I Emily Junca

Infographiste I Alexandre Vanasse

Correctrice I Gaëlle Varnier-Brunet

Réviseure I Alexia Boyer

Publicité I Accès-Média I accesmedia.com

Impression I Hebdo-Litho

Pour nous joindre I Tél. : 514 449-4422

info@quartierlibre.ca I www.quartierlibre.ca

Quartier Libre est le magazine indépendant des étudiant·e·s de l'Université de Montréal publié par Les Publications du Quartier Libre inc., une corporation sans but lucratif créée par des étudiant·e·s en 1993. Édité six fois par année universitaire, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs.

Tirage : 3000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au
3200, rue Jean-Brillant (local B-1274-6)

Montréal (Québec) H3T 1N8

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

Prochaine parution I 7 février 2024

LA FRACTURE

Près de deux mois après les attaques du Hamas en Israël, l'opinion publique est polarisée. La situation en cours au Moyen-Orient alimente les conversations entre étudiant·e·s. La prise de partie est mesurée pour certain·e·s, plus radicale pour d'autres. En Amérique du Nord, une recrudescence des agressions islamophobes et antisémites est constatée sur les campus universitaires. L'UdeM n'échappe pas au phénomène. Enquête.

PAR FARAH MEKKI

Illustration | Emily Junca

Depuis le 7 octobre, le nombre d'agressions islamophobes et antisémites a bondi sur les campus universitaires nord-américains.

Depuis le 7 octobre dernier, les étudiant·e·s de l'UdeM sont nombreux·ses à vivre au rythme des chaînes d'information en continu, des rassemblements et des manifestations. Ce jour-là, le monde assiste avec effroi aux massacres perpétrés par le Hamas, groupe islamiste palestinien, en Israël. Près de 1 200 Israélien·ne·s, dont 300 militaires, sont tué·e·s, et près de 240 otages sont enlevé·e·s et emmené·e·s dans la bande de Gaza. La riposte israélienne est immédiate. Le premier ministre du pays, Benyamin Netanyahou, déclare la guerre au Hamas et bombarde intensément Gaza durant plus d'un mois, avant d'y lancer une offensive terrestre. Résultat, plus de 15 000 Palestinien·ne·s sont tué·e·s, majoritairement des civil·e·s, dont près de 6 000 enfants, selon le ministère de la Santé de Gaza, cité par l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Colère, frustration, inquiétude, impuissance, tristesse : les émotions que ressentent les étudiant·e·s de l'UdeM quant à la recrudescence des violences sont nombreuses et variées. C'est pourquoi, le 12 octobre dernier, le recteur de l'université, Daniel Jutras, a envoyé un courriel à l'ensemble de la communauté udemienne. Il y mentionne *« l'horreur des actes perpétrés au cours des derniers jours »,* ainsi que son inquiétude quant à l'avenir des civil·e·s sur place, avant d'insister sur le devoir de neutralité de l'établissement qu'il représente.

« L'université en tant qu'institution n'a pas de position ni d'avis dans la sphère géopolitique », précise-t-il. À son sens, la situation en cours

au Moyen-Orient impose à l'Université d'être porteuse de trois responsabilités : mettre une *« expertise »* universitaire à la disposition des étudiant·e·s, *« créer et soutenir les conditions du dialogue et de la tolérance »* et, enfin, assurer « *dans la mesure de ses moyens* » le bien-être de la communauté universitaire sur le campus.

Montée de l'antisémitisme sur les campus

Depuis le 7 octobre, le Québec fait face à une montée de l'antisémitisme. Dans la métropole montréalaise, le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) a recensé 104 incidents et crimes haineux perpétrés contre la communauté juive en un mois. Un phénomène qui a poussé le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, à se rendre à la rencontre des étudiant·e·s juifs·ves sur les campus de l'UdeM, de McGill et de Concordia lors d'un déplacement à Montréal, le 28 octobre dernier.

Ce climat anxiogène inquiète Matteo*, un étudiant juif. *« Plusieurs d'entre nous sont réticents à porter la kippa ou l'étoile de David sur le campus, et c'est un problème,* déplore-t-il. *Le simple fait d'être juif ne devrait pas constituer une raison de se faire menacer et attaquer. »*

« Tous nos déplacements sur le campus se font avec prudence, ajoute-t-il. *Dans un pays qui prône les droits et libertés de chacun et chacune, c'est décourageant de ressentir le besoin de prendre de telles précautions. »* L'étudiant a d'ailleurs hésité à témoigner, par crainte d'être *« exposé à des risques ».*

S'il n'a jamais été victime d'actes antisémites à l'UdeM, Matteo pointe tout de même du doigt l'activisme propalestinien sur le campus. *« Je reçois des courriels de comités qui organisent des évènements pour la Palestine, dans lesquels est inscrite la phrase "Intifada* [NDLR : Terme arabe qui désigne un soulèvement populaire contre une puissance occupante] *jusqu'à la victoire" ; ça incite à la violence »*, lâche-t-il. Il se confie sur son inquiétude à se rendre à l'Université, les journées au cours desquelles il sait que des manifestations de soutien à la Palestine sont organisées sur le campus. Le message porté par ces comités effraie Matteo et le met mal à l'aise, à l'instar d'autres étudiant·e·s juifs·ves. *« Tout le monde a le droit de défendre ses croyances, mais les propos haineux et violents ne seront pas tolérés par les étudiants juifs et ne devraient pas l'être par les universités »,* estime-t-il.

Le 10 novembre dernier, le chargé de cours du module *Dominations et résistances dans le monde arabe*, Yanise Arab, a été suspendu avec salaire par l'administration universitaire. Deux jours auparavant, il était apparu dans une vidéo filmée sur le campus de l'Université Concordia, alors qu'une altercation éclatait entre militant·e·s propalestinien·ne·s et pro-israélien·ne·s. Dans celle-ci, diffusée sur les réseaux sociaux, M. Arab est entendu sommer des étudiant·e·s juifs·ves de *« rentrer en Pologne »* et les insulter.

Photo | Instagram

Le 2 novembre dernier, le Chabad, regroupement juif de l'Université de Montréal, a organisé une veillée en commémoration des victimes de l'attaque du 7 octobre.

La porte-parole de l'UdeM, Geneviève O'Meara, déclare que l'établissement a appliqué les *« processus internes tout en respectant la convention collective des chargés de cours »* ainsi que leur *« règlement disciplinaire »* dans la foulée. Une décision rassurante pour les étudiant·e·s juifs·ves, selon Matteo. *« Sa suspension a été appréciée par la communauté juive étudiante et on espère que l'UdeM continuera à appliquer une politique de tolérance zéro envers l'antisémitisme »,* déclare-t-il, avant de souligner *« l'engagement indéfectible de l'Université pour la sécurité de* [*sa*] *communauté ».*

Deux poids, deux mesures ?

Si les étudiant·e·s juifs·ves interrogé·e·s sont satisfait·e·s de la position de l'établissement, les étudiant·e·s propalestinien·ne·s ne partagent pas le même point de vue. Inactif depuis 2019, le groupe Solidarité pour les droits humains des Palestiniennes et Palestiniens de l'UdeM (SDHPP) a repris du service mi-octobre. *« Notre objectif n'est pas de mener une résistance sur le campus, c'est de sensibiliser les étudiants à la cause palestinienne »,* souligne sa déléguée interne et étudiante de maîtrise à l'UdeM Amal*.

Pour ce faire, le SDHPP organise le Mois de mobilisation pour la Palestine sur le campus, en collaboration avec le Comité des étudiant·e·s racisé·e·s de l'Association des étudiants en science politique et en études internationales de l'Université de Montréal (CÉRA), l'Écothèque, l'Association des étudiants musulmans de l'Université de Montréal (AÉMUDM), le Comité des étudiants maghrébins de l'UdeM (CMU) et le Comité diversité culturelle de l'Association générale des étudiant.es en psychoéducation à l'Université de Montréal. Depuis le 13 novembre et jusqu'au

Photo | Youssef Baati

Dans le cadre du Mois pour la Palestine, SDHPP a diffusé le documentaire *Born in Gaza* d'Hernàn Zin dans un amphithéâtre du Pavillon Jean-Brillant, le 17 novembre dernier.

15 décembre prochain, ces regroupements étudiants organisent des activités sur le campus pour promouvoir la culture palestinienne, telles que des conférences historiques et politiques, des projections de documentaires ou encore des ateliers de lecture. *« Nous sommes Québécois, nous représentons une voix francophone propalestinienne qui a la légitimité, donc l'obligation, de rendre la cause visible »,* avance Amal.

La déléguée interne de SDHPP peine à cacher sa déception quant à l'attitude de l'administration udemienne depuis le 7 octobre. *« Il y a une incohérence entre les messages envoyés par le recteur lors de l'invasion israélienne à Gaza et l'invasion russe en Ukraine,* constate-t-elle. *En janvier 2022, l'Université avait souligné l'importance de condamner la Russie, appuyé son soutien à l'Ukraine et même partagé un appel aux dons pour la communauté ukrainienne* [...] *Pourquoi pas pour les Palestiniens ? »*

Si Amal dénonce un *« deux poids, deux mesures »,* de l'UdeM, elle relève également une discordance quant à la neutralité prônée par cette dernière. *« Maintenir une posture neutre dans une situation entre oppresseur et oppressé, c'est soutenir l'oppresseur,* affirme-t-elle. *L'UdeM est une institution prestigieuse, il n'est pas normal qu'une université avec un programme aussi axé sur les questions de décolonisation et d'autodétermination des peuples n'applique pas les concepts théoriques qu'elle inculque aux étudiants. »*

Un reproche que partage l'étudiante propalestinienne Myriam*. La jeune femme se dit gênée par le *« silence complice de l'administration universitaire »* quant aux bombardements israéliens à Gaza. *« Pourquoi l'Université, qui, habituellement, n'a pas de mal à se positionner sur certains conflits, reste-t-elle silencieuse sur le génocide en cours ? »* s'interroge-t-elle.

Islamophobie et menaces

Plusieurs élèves musulman·e·s de l'UdeM se seraient verbalement fait agresser par des étudiant·e·s pro-israélien·ne·s sur le campus. L'un d'entre eux, Omar Boufala, est membre délégué externe de SDHPP. L'étudiant de deuxième année au baccalauréat en science politique accuse Noah Steinfels, étudiant français pro-israélien au baccalauréat en économie et politique, d'avoir tenu des propos islamophobes à son encontre, lors d'une manifestation en soutien à la Palestine qui a eu lieu devant le pavillon Jean-Brillant, le mercredi 25 octobre.

D'après le militant propalestinien, Noah se serait montré menaçant et aurait traité les manifestant·e·s présent·e·s de *« terroristes »,* allant jusqu'à clamer : *« Ce n'est pas l'heure de la diplomatie, c'est l'heure de tous vous tuer. »* Choqué, Omar s'empresse de remplir une déposition auprès des Services de sécurité de l'UdeM, avant de déposer une plainte officielle auprès du SPVM. Deux jours plus tard, Omar se rend sur le campus pour passer un examen et aperçoit son agresseur présumé, assis à quelques places de lui. *« Je me suis senti en colère, puis angoissé,* confie le membre de SDHPP. *Ça faisait deux jours que je n'avais aucune nouvelle de l'Université concernant ma plainte, et lui était simplement assis là, comme s'il ne s'était rien passé. ».*

Abasourdi, l'activiste envoie un courriel au Département de science politique pour faire part de son mal-être. S'en suivent alors trois semaines au cours desquelles il s'engage dans un périple administratif avec l'UdeM. *« Je ne suis qu'un étudiant, je me fais menacer de mort et c'est moi qui dois gérer toute la paperasse, écrire les courriels, puis prendre des rendez-vous pour qu'on m'entende,* déplore-t-il. *À cause de tout ce stress, j'ai même raté mes examens intra. »*

Après un mois d'échanges de courriels que *Quartier Libre* a pu se procurer, dans lesquels Omar exprime à plusieurs reprises son anxiété et son besoin d'être écouté, l'UdeM le contacte pour lui annoncer que son camarade a été convoqué par l'administration. *« On m'a dit qu'il s'était excusé et que comme il ne lui restait qu'un mois de cours avant d'être diplômé, la cohabitation pouvait se faire sans problème jusqu'à la fin de l'année »,* poursuit l'étudiant. Frustré, ce dernier a donc décidé de se tourner vers un tribunal civil, aidé d'une juriste de l'Université Concordia, où il compte poursuivre sa scolarité au terme de la session.

Rencontré par *Quartier Libre*, Noah tient un discours passablement différent de celui d'Omar. S'il admet s'être laissé emporter par *« la haine et la colère »* sur le moment, il dément avoir traité les étudiants de *« terroristes »* et réfute avoir proféré des menaces de mort à l'encontre du membre de SDHPP. *« Lorsque j'ai prononcé le mot terroriste, je parlais du Hamas,* rectifie-t-il. *Et j'ai plutôt dit* "ce n'est plus l'heure de la diplomatie, ils vont tous vous tuer", *en référence à l'armée israélienne et à la guerre qu'elle mène contre le Hamas. »*

L'étudiant assure que la police l'aurait immédiatement relâché après qu'il a exprimé l'inquiétude de voir cet incident apparaître sur son dossier scolaire, à un mois de l'obtention de son diplôme. *« Les policiers ont compris que je ne cherchais pas à causer des problèmes et m'ont dit qu'ils avaient l'habitude d'entendre des histoires pareilles à McGill et à Concordia en ce moment »,* ajoute Noah.

Un mois plus tard, alors qu'il pense l'incident clos, Noah est convoqué dans le bureau du directeur du Département de science politique, Frédéric Mérand, pour livrer sa version des faits. En présence d'un conseiller du Bureau du respect de la personne, il détaille de nouveau son récit. *« Ils m'ont d'abord dit qu'ils ne voulaient pas que le conflit s'exporte à l'Université,* explique-t-il. *Ensuite, la personne responsable du Bureau m'a expliqué que mon discours pouvait avoir un impact sur la santé mentale des autres. À la fin du rendez-vous, Frédéric Mérand a ajouté qu'il trouvait ça honorable que je sois venu défendre ma position. »* Selon Noah, M. Mérand aurait souligné la *« légitimité »* de sa réaction. *« Il m'a dit qu'il comprenait totalement le fait que cette situation impacte personnellement certains étudiants et que j'avais le droit de me défendre,* assure-t-il, avant de conclure : *Je n'aurais pas dû dire ce que j'ai dit ce jour-là.*

Photo | Farah Mekki et Pauline Montagne

Chaque fin de semaine, de nombreux étudiant·e·s propalestinien·e·s sont présent·e·s aux manifestations qui prennent place dans le centre-ville de Montréal.

C'est vrai que c'est extrême, mais je n'en pense pas moins. »

Invitée à commenter la situation, la porte-parole de l'UdeM, Mme O'Meara indique par courriel que M. Mérand *« dément catégoriquement les propos »* qui lui sont attribués, à l'exception du souhait que *« le conflit ne s'exporte pas à l'université ».* Elle ajoute ne pas pouvoir fournir plus de détails quant à la teneur de la rencontre qui s'est déroulée *« dans le cadre d'un processus de plainte »,* au vu de la *« confidentialité des dossiers ».*

Des conséquences graves

La situation qu'aurait vécue Omar ne semble pas être un cas isolé. *Quartier Libre* a ainsi rencontré l'étudiante de maîtrise Leïla*, qui déclare avoir été victime d'une agression islamophobe le 10 octobre dernier alors qu'elle se rendait à la bibliothèque des Lettres et sciences humaines (BLSH). Elle raconte qu'une femme lui aurait *« fait un doigt d'honneur »* et l'aurait traitée de *« meurtrière »* avant de lui lancer des *« atrocités racistes »*. L'étudiante précise que son *hijab* était apparent ce jour-là. Choquée et apeurée, Leïla aurait donc fait demi-tour et se serait empressée de rentrer chez elle. Comme Omar, la jeune femme a d'abord contacté le Bureau de la sûreté, puis celui de du respect de la personne, afin de signaler ce qu'elle aurait subi.

Dans les échanges de courriels qu'elle a eus avec l'UdeM et que *Quartier Libre* a pu consulter, l'étudiante de 25 ans exprime un ressenti d'humiliation, de dégoût et de crainte après son agression. S'en est alors suivi un *« processus administratif, long de deux semaines, pour prendre en considération mon signalement, et rien n'a été fait,* regrette-t-elle. *Ça paraît fou, on aurait dit que je leur demandais de changer leur règlement. »* Elle qualifie les réponses de certains membres de l'administration de *« condescendantes »* et décrit des attitudes *« infantilisantes et paternalistes ».*

Leïla demande notamment à l'Université de prendre des mesures tangibles pour assurer la protection des étudiant·e·s musulman·e·s sur le campus, notamment la sienne. Par peur d'être de nouveau confrontée à son agresseuse, l'étudiante limite ses déplacements sur le campus. Elle affirme n'avoir obtenu aucun retour *« concret »* de ses interlocuteur·rice·s, alors qu'elle réclame à plusieurs reprises une rencontre avec des membres de l'administration universitaire. « *Ça fait cinq ans que j'étudie à l'Université, je suis un membre à part entière de la communauté udemienne,* souligne-t-elle. *J'existe. Je suis musulmane et victime d'une agression islamophobe, et l'Université est trop gênée pour en parler. C'est comme si je n'existais plus. »*

L'Université a donné l'autorisation à Leïla d'étudier à distance. Elle reste donc à son domicile, où elle se sent en sécurité, pour suivre ses cours. La situation lui donne l'impression d'être *« une étudiante de seconde classe »* et lui fait remettre en question sa présence à l'UdeM pour la prochaine session.

L'étudiante dénonce *« la censure, le silence et l'hypocrisie »* de l'administration universitaire et met cette dernière en garde. *« En ne dénonçant pas les agressions islamophobes sur le campus, l'UdeM fertilise un environnement propice à la haine et à l'impunité pour les agresseurs »,* affirme-t-elle. Leïla, qui a toujours considéré l'UdeM comme un espace sûr, ne se sent plus en sécurité sur le campus. Elle a donc décidé de rentrer en France, près de sa famille. *« Je vais terminer ma session d'automne en virtuel, le campus universitaire est trop anxiogène pour moi. Je sais que la France est pire, mais au moins, je serai entourée là-bas »,* confie-t-elle, avant de conclure : *« Je ne demande pas la lune, seulement de la reconnaissance. Si l'Université peut reconnaître la situation au Moyen-Orient, à des milliers de kilomètres, pourquoi ne peut-elle pas reconnaitre ce que vivent ses étudiants sur son campus ? »*

Questionnée sur la politique udemienne quant aux injures à caractère raciste, antisémite et islamophobe, la porte-parole de l'UdeM, Mme O'Meara, précise que les processus internes ont été suivis et indique que les *« personnes plaignantes qui ne seraient pas d'accord avec la façon dont elles ont été prises en charge ou des décisions rendues peuvent s'adresser au bureau de l'Ombudsman* [NDLR : une *« ressource indépendante, impartiale et confidentielle qui s'assure du traitement juste et équitable »* des plaintes étudiantes]. » ◆

* Pour des raisons de sécurité et afin de protéger l'intégrité physique et morale des intervenant·e·s, les noms ont été modifiés.

L'UdeM AU CARREFOUR DES PASSIONS

Les Services à la vie étudiante de l'UdeM (SAÉ) proposent plusieurs ateliers culturels aux étudiant·e·s en quête d'un nouveau passe-temps. *Quartier Libre* a testé ceux de piano et de cuisine.

PAR MATHIEU FORTIN

« *Sol mi fa ré mi ré mi* », chantent en chœur les élèves du cours *Piano 1*, accompagnés par les notes du professeur présent. Les étudiant·e·s mettent ensuite un casque d'écoute sur les oreilles, branché à leur clavier, et se mettent à répéter. Cet atelier culturel fait partie de ceux offerts à la session d'automne par les SAÉ de l'UdeM.

> *« C'est comme si on était en famille en train de cuisiner. »*
>
> **Ghady Hajjar**
> Étudiant de première année à la maîtrise en littérature comparé

Photo : Juliette Diallo

Pendant les cours de Piano 1, les étudiant·e·s apprennent à lire une partition de musique.

Dans une salle insonorisée du huitième étage du pavillon de la Faculté de musique, une dizaine d'étudiant·e·s sont assis·e·s, le dos bien droit et les mains délicatement posées sur le clavier. Le professeur de piano aux SAÉ Zacharie Le Blanc, titulaire d'un doctorat en études pianistiques de l'UdeM, les initie aux principes de base de l'instrument. Au tableau, il leur explique l'équivalence des notes de musique. « *Une ronde contient deux blanches, une blanche contient deux noires, et dans une noire il y a deux croches* », explique-t-il.

À chacun ses bases

« Dans le niveau un, on commence à délier les doigts, à lire les notes sur la partition, à apprendre les rythmes de base, à jouer les deux mains ensemble, détaille M. Le Blanc. *On commence par jouer des œuvres qui ont été simplifiées pour le niveau, pour acquérir tous les principes de base. »*

Pour l'étudiante de deuxième année à la maîtrise en psychologie Marina Borisova, cet atelier est l'occasion de renouer avec le piano. *« J'ai tout oublié et je voulais reprendre depuis un moment, c'était une bonne occasion*, témoigne-t-elle. *C'est motivant de pouvoir s'exercer durant le cours et aussi à la maison quand tu sais qu'il y a un suivi et que ça continue la semaine d'après. »*

Le principal défi auquel fait face le professeur est d'enseigner la matière en groupe. *« Habituellement, ce sont des cours qui se donnent individuellement*, précise-t-il. *Là, on a plusieurs personnes dans la classe, donc le défi se trouve plutôt là, parce qu'il faut assurer un suivi pour chaque personne. »* Pour mener à bien sa mission, il passe régulièrement voir les étudiant·e·s individuellement, afin de surveiller leur progression. M. Le Blanc mentionne qu'avoir accès à un clavier ou à un piano pour s'entraîner régulièrement est primordial.

Recettes conviviales

Deux jours plus tard, changement de décor. Des étudiant·e·s se retrouvent au pavillon Jean-Brillant pour un atelier de cuisine. Pour le modeste prix de huit dollars, les apprenti·e·s cuisinier·ère·s peuvent apprendre à préparer des plats variés. « *Les recettes sont choisies en consensus de manière à plaire à un public varié : végétarien, végan ou non* », déclare la coresponsable de l'atelier et étudiante de troisième année au baccalauréat cumulatif en communication Penelope Pretty. Au menu du jour : du *mloukhiyé*, plat originaire de l'Égypte antique à base de riz, de poulet, de pain pita, d'oignons et de vinaigre, ainsi qu'un gâteau *sfouf* à la semoule et au curcuma, d'origine libanaise, en dessert.

Une fois l'activité terminée, place à la dégustation. Les élèves sont attablé·e·s en marge de la cuisine en attendant que le dîner soit servi. L'étudiant de première année à la maîtrise en littérature comparée Ghady Hajjar se presse de les servir. L'ambiance est conviviale, ce qui réjouit Ghady. *« On discute entre nous, il n'y a rien de vraiment très formel*, mentionne-t-elle. *C'est comme si on était en famille en train de cuisiner. »* ◆

LE DÉBUT DE LA FIN POUR L'UNIVERSITÉ BISHOP'S ?

Depuis l'annonce de la hausse des frais de scolarité pour les étudiant·e·s canadien·ne·s non québecois·e·s, l'association étudiante de l'Université Bishop's a lancé plusieurs cris du cœur pour demander au gouvernement de la province de reconsidérer sa décision. Pour cause, ce changement pourrait menacer l'existence de l'établissement universitaire anglophone des Cantons-de-l'Est.

PAR WILLIAM HAMELIN

En octobre dernier, le gouvernement provincial a annoncé que dès l'automne 2024, les frais de scolarité annuels des étudiant·e·s canadien·ne·s provenant de l'extérieur du Québec passeront de 8 992 $ à 17 000 $. Un tarif plancher de 20 000 $ sera aussi imposé aux étudiant·e·s étranger·ère·s. Le ministère de l'Enseignement supérieur percevra également un montant forfaitaire de la part des universités pour chaque étudiant·e non québécois. Les établissements conserveront le droit de facturer une somme additionnelle aux étudiant·e·s à leur entière discrétion.

Cette annonce a fait réagir le recteur et vice-chancelier de l'Université Bishop's, Sébastien Lebel-Grenier. Il pense que cette hausse des frais de scolarité va avoir un impact *« catastrophique »* sur son établissement et que cette décision constitue une *« menace existentielle »* pour celui-ci.

Près du tiers de la population étudiante de l'Université provient des autres provinces canadiennes. Celle-ci craint ainsi une perte massive de ces étudiant·e·s si elle doit doubler les frais de scolarité de ses futures cohortes.

La présidente du Conseil représentatif des étudiants de l'Université Bishop's (Bishop's University Students'Representative Council ou BUSRC), Sophia Stacey, et ses collègues ont été attristés d'apprendre la nouvelle.

Elle révèle que des étudiant·e·s de première et de deuxième année sont venu·e·s lui faire part de leurs

Illustration | Emily Junca

Selon le professeur Pier-André Bouchard St-Amant, l'idée selon laquelle le Québec se fait voler les talents par le reste des provinces peut tout aussi bien s'appliquer dans le sens inverse.

inquiétudes. *« Est-ce que d'autres mesures sont à venir ? Dois-je envisager de changer d'université si ça devient de plus en plus contraignant d'étudier ici ? »* rapporte la présidente afin d'illustrer quelques-unes de leurs préoccupations.

Le BUSRC a ainsi lancé une pétition avec l'Union étudiante du Québec (UÉQ) afin d'annuler cette hausse. Mme Stacey espère récolter 30 000 signatures. Au moment d'écrire ces lignes, la pétition a amassé plus de 32 000 signatures.

La présidente de l'UÉQ, Catherine Bibeau-Lorrain, affirme que cette augmentation est *« déraisonnable »*. Selon elle, plus personne ne viendra étudier au Québec si des frais de scolarité de 17 000 $ sont exigés chaque année.

Photo | Courtoisie | Rene Zeevat

Manifestation contre la hausse des frais de scolarité, le 30 octobre. Pour la présidente du BUSRC, des parents encouragent leurs enfants à venir étudier à l'Université Bishop's en raison du sentiment de communauté.

Une importante perte régionale

Aussi étudiante à double spécialisation en psychologie clinique et en sciences politiques, Sophia Stacey estime que la région des Cantons-de-l'Est a beaucoup à perdre si l'Université Bishop's venait à disparaître. Selon elle, la communauté étudiante permet de soutenir l'économie touristique des municipalités de Lennoxville et de Sherbrooke. *« Il y a des parents et des grands-parents, qui, 20 à 40 ans plus tard, encouragent leurs enfants à aller étudier à Bishop's en raison de l'expérience qu'ils y ont eue »,* témoigne Mme Stacey, originaire de l'Alberta. Sans cette présence étudiante, la survie de plusieurs petites entreprises locales pourrait être menacée.

La propriétaire de la pâtisserie Bekkah, Rebekkah Gallagher, dont le commerce est situé à 10 minutes de marche du campus, confirme qu'il y a de fortes chances qu'elle mette la clé sous la porte si l'Université ferme.

Sa clientèle se compose d'environ 40 % d'étudiant·e·s qui proviennent de l'établissement d'enseignement. Elle précise également que seulement un·e de ses employé·e·s n'est pas aux études.

Mme Gallagher reçoit aussi souvent des commandes de gâteaux pour souligner la période de délivrance des diplômes. Des parents d'étudiant·e·s lui écrivent également par courriel pour la remercier des services qu'elle offre à leurs enfants.

Pour sauver le français

Le gouvernement justifie cette augmentation en avançant qu'elle freinera le déclin du français, en particulier à Montréal. Pour Mme Bibeau-Lorrain, lier la question des frais de scolarité à celle de la langue *« ne tient pas la route ».*

Elle précise que lorsque les Canadien·ne·s venant de l'extérieur du Québec décident de rester dans la province après leurs études, ils s'enracinent dans la société québécoise et apprennent le français. Dans le cas contraire, ils retournent dans leur province et ne détériorent donc pas la situation de la langue.

L'ancien étudiant en finance à l'Université Bishop's, Alec Neely, abonde dans le même sens. Lors de ses années d'études, il avance que plusieurs de ses ami·e·s non québécois·es se sont acclimaté·e·s. *« Quand ils viennent au Québec, et particulièrement à Sherbrooke, ils comprennent que tout le monde parle français et qu'ils doivent s'adapter »*, souligne-t-il.

Choisir son cheval de bataille

La ministre de l'Éducation supérieure, Pascale Déry, met également en avant le rééquilibre du financement entre les universités francophones et anglophones de la province.

Le professeur de finances publiques à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) Pier-André Bouchard St-Amant explique qu'en matière de financement public, les deux réseaux linguistiques sont théoriquement financés de manière équitable. C'est sur le plan des subventions et des dons privés que les universités anglophones cumulent plus d'argent que les établissements francophones.

M. St-Amant précise que si la hausse des frais de scolarité pour les étudiant·e·s canadien·ne·s non québécois·e·s en a surpris plus d'un·e, c'est parce que le sujet n'a aucunement été évoqué lors du comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études.

Cette consultation publique a été lancée au printemps dernier par Mme Déry et vise à proposer des pistes de réflexion pour remanier la formule actuelle du financement des universités québécoises.

La ministre a déclaré vouloir réparer les *« erreurs »* commises par l'instauration de tarifs préférentiels pour attirer au Québec des étudiant·e·s canadien·ne·s et étranger·ère·s. Ces mesures ont été instaurées graduellement par le gouvernement libéral de Jean Charest et, plus tard, par celui de Philippe Couillard.

Pour Mme Bibeau-Lorrain, cette justification *« n'avait pas de sens et semblait un peu improvisée sur le tas »*. Elle et Mme Stacey espèrent que le gouvernement finira par revenir sur sa décision.

De son côté, M. St-Amant pense que le gouvernement doit bien choisir le message qu'il veut faire passer. *« Est-ce qu'il veut financer les établissements francophones ou est-ce qu'il veut revitaliser le français à Montréal ?* soulève-t-il. *Selon la réponse du gouvernement à cette question-là, ce n'est pas du tout la même politique de frais de scolarité qui devrait être mise de l'avant. »*

Le professeur ajoute que le gouvernement pourrait mettre en place des mesures d'exception pour l'Université Bishop's, qui se situe à l'extérieur de Montréal. Il précise toutefois qu'une justification valable doit être apportée pour éviter la discorde avec les autres universités anglophones. ◆

UN PLAN QUI PORTE SES FRUITS

En réaction à la Commission de vérité et réconciliation du Canada, l'UdeM a révélé son plan d'action Place aux Premiers Peuples 2020-2023. Alors que les délais prescrits tirent à leur fin, *Quartier Libre* fait une analyse de ses tenants et aboutissants.

PAR FLORENCE AQUILINA

À son arrivée à l'UdeM en 2009, la professeure en travail social Annie Pullen Sansfaçon ne connaît aucune personne autochtone sur le campus de l'UdeM. Celle qui appartient à la nation huronne-wendat constate, avec du recul, que *« rien ne pouvait stimuler un sentiment d'appartenance »*. Plus d'une décennie plus tard, elle occupe le nouveau poste de vice-rectrice associée aux relations avec les Premiers Peuples, ce qui fait d'elle la première Autochtone à rejoindre la haute direction de l'UdeM.

La nomination de Mme Pullen Sansfaçon symbolise le chemin parcouru pour acquérir la sécurisation culturelle des Premiers Peuples sur le campus. *« On est partis de presque rien, puis aujourd'hui, mon sentiment est qu'on est plus visibles, écoutés et entendus,* affirme la vice-rectrice. *Il y a une reconnaissance des besoins. »*

La visibilité culturelle qu'elle dépeint s'est déployée récemment sur le campus. L'année 2020 a ainsi marqué le lancement du plan d'action Place aux Premiers Peuples, un tournant pour les membres des communautés autochtones de l'UdeM. Réparti en 8 objectifs principaux et 110 mesures pour les atteindre, celui-ci a comme objectif d'accroître la représentation autochtone sur les campus udemiens, le tout en trois ans.

Illustration | Emily Junca

Dès avril prochain, l'UdeM mettra en ligne une formation gratuite ouverte à tous·te·s sur les réalités autochtones.

Un gain de confiance

Les mesures en place se traduisent par une augmentation du nombre d'étudiant·e·s qui s'auto-identifient comme étant autochtones. En 2019, ces dernier·ère·s étaient 55 et ce chiffre grimpe aujourd'hui à 90, ce qui représente une hausse de 61 %. Les membres du personnel, tous corps de métier confondus, sont quant à eux passés de 16 au moment de la sortie du plan d'action à 24 en 2023. *« Bien que ces employés se soient auto-identifiés, on ne se connaissait pas nécessairement »,* précise toutefois la vice-rectrice, qui insiste sur le besoin impérieux d'un environnement culturellement sécuritaire pour permettre de créer des relations entre personnes autochtones.

« Là, non seulement, le nombre a augmenté, mais on est beaucoup plus en contact qu'avant », affirme-t-elle. Un postulat confirmé par le conseiller principal aux relations avec les Premiers Peuples à l'UdeM et Innu membre de la communauté de Pessamit, Samuel Rainville. *« Je ne mesure pas le succès par l'atteinte des 110 objectifs, même si la majorité a été atteinte,* précise ce dernier. *Le marqueur de réussite du plan, c'est le gain de confiance et la sécurisation culturelle des étudiants et des employés. »*

C'est, en effet, dans le contexte de Place aux Premiers Peuples que sont nés le Centre étudiant des Premiers Peuples (CÉPP) et le comité Kwe Kwe, destiné aux employé·e·s autochtones de l'UdeM. Tous deux font partie intégrante des ressources pour les personnes autochtones à l'UdeM. *« De plus en plus de personnes connaissent l'existence du Centre »,* se réjouit la coordinatrice du CÉPP, Mélanie Lumsden, qui rappelle toutefois que celui-ci est encore *« tout jeune »*.

Vent de changement

Atikamekw et Québécoise originaire de Manawan, l'étudiante Coralie Niquay a commencé son baccalauréat en neuroscience à l'UdeM en 2018. Désormais étudiante de première année au doctorat professionnel en santé publique, elle a été témoin de l'évolution de la représentation autochtone sur le campus. Pour elle, il y a un *« avant »* et un *« après »* plan d'action. Elle occupe aujourd'hui le rôle de

Coralie Niquay (à gauche), étudiante de première année au doctorat professionnel en santé publique à l'UdeM et mentor au Centre étudiant des Premiers Peuples (CÉPP).

Photos | Courtoisie | Amélie Philibert

Annie Pullen Sansfaçon, vice-rectrice associée aux relations avec les Premiers Peuples.

mentor au Centre, où elle a pour responsabilité de faciliter l'intégration des nouveaux étudiant·e·s autochtones. *« Les choses bougent »,* constate-t-elle.

Un vent de changement souffle effectivement sur l'UdeM depuis la mise en place de Place aux Premiers Peuples. L'admission inclusive est l'un des projets notables qui découlent de ce dernier. *« On se doit d'avoir des processus équitables, ce n'est pas de la discrimination positive »,* tient à préciser M. Rainville. Pour les étudiant·e·s autochtones, ces processus impliquent une évaluation de leurs dossiers, allant au-delà des résultats scolaires pour combler au manque de représentativité dans certains programmes.

La Faculté de l'éducation permanente (FEP) s'engage de son côté à appliquer le principe du double regard Etuaptmumk. Ce dernier se veut une conciliation des visions et des savoirs allochtones et autochtones, tant dans ses programmes d'études que dans les activités facultaires. Cette approche a notamment favorisé l'aménagement de jardins des Premiers Peuples, l'organisation d'activités de cueillettes de plantes médicinales sur le campus, la mise en place de la première formation créditée en milieu autochtone, ainsi que d'une formation et d'un cours universitaire sur les réalités de la santé des autochtones dédiées respectivement aux professionnel·le·s de la santé et aux étudiant·e·s.

Les problématiques des réalités autochtones dans le milieu de la santé ont été mis en lumière lors du décès très médiatisé de Joyce Echaquan. La coroner Géhane Kamel avait évoqué le racisme comme étant une des causes du décès. Dans la foulée, le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw avaient développé le principe de Joyce. C'est en se conformant à celui-ci, qui vise notamment à *« garantir à tous les Autochtones un droit d'accès équitable, sans aucune discrimination, à tous les services sociaux et de santé »,* que la FEP a mis sur pied ce cours et cette formation sur la santé des autochtones.

L'équipe de Cap Campus à l'UdeM a, quant à elle, cocréé avec la Coop Nitaskinan et les communautés des Premiers Peuples, le projet « Repensons la persévérance ». Celui-ci a pour objectif d'inciter la persévérance scolaire chez les jeunes Autochtones du secondaire. Des adolescent·e·s Atikamekw de Wemotaci, en Mauricie, se sont d'ailleurs rendus sur le campus udemien en novembre dernier dans le cadre du projet. Le but étant de leur donner un aperçu de la vie en milieu urbain. *« Un défi imposant »* pour plusieurs jeunes Autochtones qui souhaitent faire des études universitaires, rapporte Radio-Canada.

D'autres projets ont été propulsés ou initiés par Place aux Premiers Peuples : le Prix de la valorisation des langues autochtones de l'UdeM, la cérémonie des réussites autochtones, le Comité Droit autochtone UdeM ainsi que la nomination de la cheffe de la direction de l'Aboriginal Peoples Television Network (APTN) et membre de la Première Nation abénakise d'Odanak, Monika Ille, en tant que membre du Conseil d'administration de l'UdeM. La dernière édition de la Semaine Mitig, intitulée « Rayonnement des perspectives et des savoirs autochtones », a également connu un grand succès en attirant plus de 650 participant·e·s. *« Du jamais vu ! »,* s'enthousiasme la coordinatrice du CÉPP.

Des « pas de géants »

Mme Pullen Sansfaçon qualifie toutes ces mesures de *« pas de géants »* pour sa communauté. *« La démarche n'était pas parfaitement mûre »,* nuance-t-elle toutefois. M. Rainville caractérise l'année 2020 comme une période d'éveil sociétal quant aux questions autochtones, qui s'est traduite par une précipitation des initiatives dans le but de les adresser. *« On a voulu faire les choses trop rapidement »,* reconnaît-il. Ce n'était pas *« nécessairement les personnes autochtones qui portaient »* les démarches du plan d'action, tient à préciser le conseiller.

« Les démarches de décolonisation qui sont seulement réalisées par des personnes allochtones, avec une vision qui essaye malgré tout d'intégrer les savoirs autochtones, c'est tout de même une forme de colonisation en soi », éclaircit la vice-rectrice associée aux relations avec les Premiers Peuples. C'est en considérant ces réalisations, facilitées par le plan d'action 2020-2023, et par l'implication graduelle de personnes autochtones sur le campus udemien qu'une structure de gouvernance autochtone verra le jour à l'UdeM prochainement, annonce Mme Pullen Sansfaçon.

Regard vers l'avenir

Elle sera mise sur pied avant le lancement du plan d'action 2024-2029, pour s'assurer de consulter ses membres sur son contenu en amont, preuve d'une maturité dans la démarche depuis l'installation du premier plan, selon Mme Pullen Sansfaçon. Cette structure de gouvernance sera composée d'un conseil de gouvernance, du comité Kwe Kwe, du CÉPP et d'une assemblée qui se tiendra trois fois par an. Durant ces réunions, les employé·e·s et étudiant·e·s autochtones, ainsi que toute personne allochtone sur le campus, pourront échanger et traiter d'un dossier qui les touche. Le conseil de gouvernance ne sera formé que de personnes autochtones. La vice-rectrice reconnaît que le premier plan d'action a permis de grands progrès, et se montre très enthousiaste pour le futur des Premiers Peuples à l'UdeM. *« C'est comme si on était en train de traverser une rivière en passant d'une roche à l'autre,* illustre-t-elle. *Le premier plan d'action nous a permis de mettre en place les roches pour la traverser et faire le premier pas. »* ◆

PIONNIÈRES À NOUVEAU

Le hockey féminin s'est déjà mieux porté au Québec. Le nombre d'inscriptions stagne depuis plusieurs années et peu de Québécoises pratiquent ce sport par rapport aux athlètes des autres provinces. Pour y remédier, la directrice générale de l'équipe de hockey des Carabins, Danièle Sauvageau, et l'entraîneuse-chef, Isabelle Leclaire, participent à la création de deux nouvelles équipes.

PAR PATRICK MACINTYRE

Véritable figure de proue du hockey féminin, Danièle Sauvageau a été de tous les combats du hockey féminin. En plus d'être la directrice générale des Bleues, elle a récemment ajouté le titre de directrice générale de la nouvelle équipe professionnelle montréalaise à sa charge de travail. Elle est également cosignataire du rapport du Comité québécois sur le développement du hockey, publié en avril 2022.

Cette nouvelle ligue, la Ligue professionnelle de hockey féminin (LPHF), est la première qui regroupera toutes les meilleures hockeyeuses de la planète sous les mêmes cieux. Le salaire de chaque joueuse se situera entre 35 000 $ et 80 000 $ par année, et le salaire moyen de chaque équipe sera de 55 000 $. À ces montants s'ajoutent des indemnités et des bonis de performances individuels et d'équipe.

Une nette hausse par rapport aux salaires des défuntes ligues professionnelles que la LPHF remplace. *« Je n'ai rien vu de tel dans le hockey féminin »,* explique Mme Sauvageau, qui a également mené l'équipe canadienne de hockey féminin à sa première médaille d'or aux Jeux olympiques de Salt Lake City, en 2002.

La ligue n'était qu'à ses balbutiements en juillet, mais les premiers matchs sont déjà prévus pour janvier 2024. Certain·e·s se demandent pourquoi la LPHF, dont les équipes n'ont ni noms ni logos pour l'instant, n'attend pas d'avoir un produit fini avant d'inaugurer la saison. Mme Sauvageau croit que c'est important de la lancer dès que possible, malgré l'énorme charge de travail.

« Si on attend toujours d'être parfait, on pourrait attendre encore plusieurs années, souligne-t-elle. *Le sport demande de l'agilité, et il va devoir faire preuve d'agilité au niveau de la gestion aussi. »* Permettre aux meilleures joueuses de disputer des parties est urgent, ajoute-t-elle. L'un des constats du rapport est justement que l'absence d'une équipe et d'une

Photo | Juliette Diallo

Isabelle Leclaire au sommet de son art lors d'un match contre les Martlets de McGill.

ligue féminine professionnelles freine l'évolution du sport au Québec.

Nouveau palier chez les Carabins

La nouvelle ligue répond ainsi à un besoin décrit dans le rapport, soit celui d'avoir une équipe professionnelle au Québec, mais elle en crée un autre en éliminant des postes. Pour l'instant, la LPHF compte seulement six équipes. Avec 23 postes réguliers par équipe, les joueuses doivent donc faire partie des 138 meilleures hockeyeuses au monde pour être sélectionnées. Dans l'immédiat, plusieurs joueuses professionnelles perdent donc leurs places, car davantage d'équipes professionnelles existaient avant leur dissolution pour laisser place à la LPHF.

En effet, un autre constat du rapport est que des équipes manquent à tous les paliers, et pas seulement sur le plan professionnel.

Un autre projet que pilotent les deux femmes a récemment vu le jour et vient ajouter quelques postes aux joueuses de hockey dans la province. La deuxième équipe des Carabins, dévoilée il y a peu, regroupe actuellement 13 joueuses non recrutées par la *« grande équipe »,* mais qui peuvent tout de même profiter de l'encadrement des Carabins. *« Je ne sais pas combien de fois j'ai entendu parler de joueuses qui avaient arrêté de jouer et qui étudiaient à l'Université de Montréal,* poursuit Mme Leclaire. *Je me disais : ça n'a pas de bon sens, c'est trop jeune pour arrêter de jouer. »*

Ces hockeyeuses peuvent être appelées à remplacer des joueuses blessées lors d'entraînements ou de matchs. Certaines pourraient même éventuellement rejoindre l'équipe principale de façon permanente en cas de départs.

Selon l'entraîneuse-chef, l'UdeM est la première à mettre en place un programme de ce genre pour les femmes. Elle déplore d'ailleurs que plusieurs équipes de seconde division universitaire existent uniquement chez les hommes. *« On veut augmenter le bassin de joueuses de hockey, mais si en haut de la pyramide, on les perd à 19-20 ans, c'est vraiment trop jeune »,* regrette-t-elle.

La deuxième équipe permettra également de s'attaquer à une autre problématique mentionnée dans le rapport : le manque d'entraîneuses et des lacunes quant à leur professionnalisation. La hockeyeuse Kaleigh Quennec, qui a disputé sa dernière saison chez les Carabins l'an dernier, est désormais l'une des entraîneuses de la nouvelle équipe.

Ses espoirs de se tailler un poste au niveau professionnel en Amérique du Nord se sont

Photo | Courtoisie | James Hajjar

Audrey-Anne Veillette, ancienne joueuse vedette des Carabins

évaporés au moment de la dissolution des anciennes ligues. Elle garde la forme en s'entraînant au CEPSUM et fait toujours partie de l'équipe nationale suisse, mais elle entrevoit possiblement une carrière d'entraîneuse dans le futur. *« J'essaie d'accumuler le plus d'expérience possible et de développer mon propre style de coaching »,* explique-t-elle. Également professeure d'éducation physique et entraîneuse au sein d'autres équipes, elle est reconnaissante de l'opportunité que cette nouvelle équipe lui fournit.

Quelques pistes de solution

L'ajout d'équipes ne doit pas se faire seulement au sommet de la pyramide, avertissent le rapport et les intervenantes. Les deux dirigeantes des Carabins proposent d'ailleurs quelques pistes de solutions pour que le nombre d'inscriptions au hockey chez les Québécoises augmente. *« Souvent, ce n'est pas le sport que ces jeunes femmes laissent, c'est l'environnement qu'elles laissent »,* précise Mme Sauvageau. Pour elle, créer des *« zones de confort »* dans lesquelles les jeunes femmes veulent faire du sport est primordial.

Mme Leclaire mentionne également l'importance du sentiment d'appartenance à un groupe, qui peut être difficile à ressentir en jouant avec les garçons. *« Souvent, les filles dans certaines régions sont obligées de jouer encore avec les garçons à 14, 15, 16 ans*, détaille-t-elle. *C'est sûr qu'il n'y a pas le même sentiment socialement que dans une équipe de filles. »*

La défenseure des Carabins, Kelly-Ann Nadeau, était parmi les *« deux ou trois filles »* de Mont-Laurier qui ont dû jouer avec les garçons jusqu'à la fin de l'adolescence. *« Ça a pris un peu de temps avant que les garçons nous acceptent dans leur gang »,* explique l'étudiante du DESS en kinésiologie. Ceci ne l'a pas découragée pour autant, elle qui *« travaille fort pour jouer professionnellement l'an prochain. »*

Fines marges

Le cas de la hockeyeuse Audrey-Anne Veillette illustre les difficultés des joueuses qui veulent prolonger leur carrière après leur passage à l'université. La saison dernière, elle aurait difficilement pu faire mieux. Ses 26 buts en 22 matchs avec les Carabins lui ont permis de mettre la main sur à peu près tous les honneurs individuels existants. Elle a alors décidé de signer un contrat professionnel avec la Force de Montréal en mai 2023. Toutefois, un mois plus tard, la ligue dans laquelle évoluait cette équipe s'est dissoute. *« Après l'annonce que nos contrats étaient annulés, on était vraiment dans le néant »,* explique-t-elle. Alors qu'elle gardait la forme, comble de malheur : elle s'est gravement blessée au genou le 24 juillet, lors d'un entraînement.

Au moment du repêchage inaugural de la LPHF, elle ne savait pas si elle serait selectionnée, elle qui était vouée à demeurer sur la touche encore pendant quelques mois. Elle a finalement été choisie par Ottawa, à l'avant-dernier rang, et a été la seule joueuse d'une université canadienne sélectionnée. La plupart des hockeyeuses repêchées évoluaient dans une des ligues professionnelles dissoutes ou dans une université américaine l'an dernier. Toutes les intervenantes citées ont mentionné la nécessité éventuelle d'une ligue qui servirait de pont entre les niveaux universitaires et professionnel. *« Je pense qu'à moyen terme, ça va prendre un second niveau, la marche est très, très haute »,* estime Isabelle Leclaire.

La blessure de Veillette l'a probablement pénalisée, mais le fait qu'une seule joueuse du circuit universitaire canadien ait été repêchée démontre à quel point la concurrence est serrée pour les postes professionnels.

Si elle laisse deviner être favorable à la nouvelle ligue, Audrey-Anne Veillette évoque tout de même les conséquences à court terme. *« J'ai des amies qui se sont acheté une maison, il y en a qui ont des enfants,* relate-t-elle. *Je pense qu'on n'a pas assez parlé de ces filles-là, qui ont perdu leur emploi et qui vont arrêter le sport qu'elles ont fait durant toute leur vie. »* Lorsque la meilleure buteuse du circuit universitaire canadien peine à se tailler un poste, le défin n'est que plus grand pour les autres.

Si le parcours d'Audrey-Anne Veillette ces derniers mois semble rocambolesque, celle-ci ne s'inquiète pas des détails qui entourent la nouvelle ligue. *« Je veux juste jouer et avoir une équipe »,* avoue-t-elle. L'attente ne sera plus très longue. ◆

DÉCONSTRUIRE LES MYTHES ET LES STÉRÉOTYPES RACIAUX

Le 7 novembre dernier, le Ciné-Campus de l'UdeM a projeté le documentaire d'Ayana O'Shun, *Le Mythe de la femme noire.* Le film explore les préjugés associés aux femmes noires dans la société nord-américaine. *Quartier Libre* a assisté à la diffusion du film et a rencontré sa réalisatrice.

PAR SABRINA LAKHOUCH ET MARION LEFEBVRE

« L'importance, c'est d'agir ». Un slogan choc, choisi dans le cadre de la Semaine de la prévention des violences à caractère sexuel. C'est dans ce contexte, que le second long-métrage d'Ayana O'Shun, *Le Mythe de la femme noire*, a été projeté. À l'issue de la séance, une « ciné-causerie », un moment durant lequel les étudiant·e·s peuvent débattre du film, a eu lieu en présence de la réalisatrice.

> *« J'ai vu trop de femmes porter le poids de leur famille et de leur communauté sur leurs épaules, en dépit de leur fort caractère et de leur goût de liberté. »*
>
> **Dominique Denoncourt**
> Diplômée de l'UdeM en études internationales

Dans son documentaire, celle-ci donne la parole à 21 femmes noires qui témoignent des stéréotypes qui leur sont attribués au quotidien. Professeures, philosophes, actrices, activistes et artistes libèrent leur parole et dénoncent les défis que ces représentations entraînent dans leur vie.

De stéréotype en stéréotype

Le premier mythe évoqué dans le film est celui de Jézabel, en référence au personnage biblique réputé pour sa séduction et son charme. Celle-ci éveillerait la curiosité et le désir des hommes qui l'auraient simplement effleurée du regard.

Ce premier stéréotype est né il y a plusieurs siècles, sous la période de l'esclavage. Les maîtres justifiaient alors le fait de violer des femmes esclaves en tenant pour responsable l'*« hypersexualité »* de ces dernières. La femme noire serait de nature à séduire et serait une véritable *« tentatrice »,* à en croire la parole des intervenantes du documentaire. Une image construite qui perdure aujourd'hui, selon les étudiant·e·s qui ont visionné le documentaire. Selon l'étudiante de première année au baccalauréat en droit Oulèy Diop, l'univers du rap renforce ces clichés, puisque le public de ce genre musical semble manifester une forme de fascination pour la représentation de la femme noire à moitié vêtue exécutant des danses sensuelles. *« Je me sens d'ailleurs souvent incitée à me conformer à ce modèle »,* admet l'étudiante.

L'image de l'*« adorable nounou »,* souvent attribuée à la femme noire et grandement abordée dans le documentaire, figure également dans l'imaginaire collectif. Corpulente et souriante, la femme noire dédie en effet sa vie au bien-être d'autrui. Dans le monde cinématographique, cette idée se traduit par l'attribution courante du rôle de l'infirmière ou de la nourrice aux actrices noires. Au sein de cette communauté, la femme endosse généralement le mandat de soutenir tout le monde, explique Mme O'Shun.

La femme noire incarnerait donc un *potomitan*, terme créole qui renvoie au pilier central autour duquel la famille gravite. *« L'idée de la femme* potomitan *résonne beaucoup en moi,* déclare la diplômée de l'UdeM en études internationales Dominique Denoncourt. *J'ai vu trop de femmes porter le poids de leur famille et de leur communauté sur leurs épaules, en dépit de leur fort caractère et de leur goût de liberté. »* Le témoignage des protagonistes du film met en lumière le fait qu'en se dévouant constamment aux autres, ces femmes négligent leur propre bien-être. Une construction sociale qui entraîne des conséquences néfastes sur leur santé mentale.

Colère et autocensure

La réalisatrice met en évidence un dernier stéréotype, celui de la *«bitch»,* ou de la femme noire en colère. Celle-ci y est souvent caractérisée comme violente et dangereuse. *« Les femmes noires font bien plus souvent l'objet de profilage racial par la police »*, affirme Mme O'Shun. Cette représentation incite de nombreuses femmes à se censurer, notamment dans le monde professionnel, pour éviter que leurs propos ne soient décrédibilisés. *« Je suis une personne qui parle fort,* confirme Oulèy. *Diluer ma personnalité est quelque chose que j'ai appris à faire. »*

Le Mythe de la femme noire se veut inspirant, et la lutte contre les préjugés commence par la prise de conscience, qui débute d'abord au sein de la communauté noire. *« Dès l'enfance, tu ressens de la pression à la maison pour prendre soin de tes proches,* souligne l'étudiante à la majeure en sociologie Yasmine Louis. *C'est donc ta propre communauté qui influence ton devenir, et ces mythes-là sont par la suite renforcés à l'extérieur des murs de la maison. »* ◆

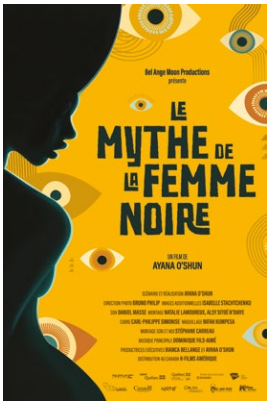

Sorti le 10 février dernier au Québec, ce long-métrage laisse les femmes noires raconter les défis qui s'offrent à elles au quotidien.

FEMME, NOIRE, PUISSANTE

À l'issue de la projection, *Quartier Libre* a voulu en savoir plus sur les enjeux du film en passant un moment auprès d'Ayana O'Shun. Diplômée de l'UdeM en cinéma, elle s'impose dans l'industrie cinématographique depuis ses premières réalisations. Son moyen-métrage *Les Mains noires – Procès de l'esclave incendiaire*, sorti en 2011, a été sélectionné dans plus d'une quarantaine de festivals partout dans le monde. Réalisatrice et actrice, Mme O'Shun place les « conditions raciales » au cœur de ses projets.

PROPOS RECUEILLIS PAR SABRINA LAKHOUCH

***Quartier Libre (Q. L.) :* Qu'est-ce qui a suscité le désir de réaliser votre film *Le Mythe de la femme noire* ?**

Ayana O'Shun (A. O.) : Dès le début de ma carrière de comédienne, les rôles qui m'étaient attribués étaient typés et tombaient souvent dans trois catégories : la femme hypersexualisée, l'infirmière ou la femme « hystérique » qui amusait le public. En échangeant avec d'autres actrices racisées, je me suis aperçue qu'elles aussi jouaient souvent ces rôles. À travers mes recherches, j'ai appris que ces stéréotypes avaient été créés des siècles auparavant et avaient parcouru le temps jusqu'à se retrouver au cinéma. J'ai alors réalisé que si j'en avais été consciente en grandissant, je me serais peut-être construite différemment. Mon souhait à travers ce film est donc d'éveiller les consciences.

Photo | Courtoisie | Sabrina Reeves

Diplômée d'un baccalauréat en études cinématographique à l'UdeM, Ayana O'Shun lance sa carrière d'actrice dès sa sortie de l'université.

***Q. L. :* Comment avez-vous choisi les intervenantes ?**

A. O. : En accordant exclusivement la parole aux femmes. Nous voulions leur permettre de regagner leur voix, souvent invisibilisée. Le choix s'est basé sur une certaine diversité : une pluralité au niveau des âges, des accents, des textures de cheveux, des teintes de peau et des métiers. Dans la société, les femmes noires sont souvent montrées comme un tout monolithique et le but était de montrer une diversité. 21 femmes racontent leur XXIe siècle. C'est une partie de l'histoire du XXIe siècle dont on est témoins à travers leurs yeux.

***Q. L. :* Est-ce que d'autres stéréotypes auraient pu être inclus, pour une éventuelle quatrième partie dans le documentaire ?**

A. O. : J'avais juste une heure et demie, mais j'aurai pu aller beaucoup plus loin. Par exemple, le stéréotype de la femme en colère aurait pu être étiré à celui de la criminelle, par lequel la femme noire en colère devient nécessairement dangereuse. Donc, l'enjeu de la criminalisation de la femme noire aurait pu être couverte. Une criminalisation qui commence d'ailleurs très tôt. Au Canada et aux États-Unis, des petites filles noires se sont mises en colère à l'école et les professeurs ont appelé la police, qui est venue les menotter. J'aurais vraiment aimé en parler.

***Q. L. :* Les rappeuses afro-américaines qui tentent de se réapproprier certains stéréotypes à travers leurs vidéoclips déconstruisent ou renforcent-elles l'image hypersexualisée de la femme noire ?**

A. O. : Je pense qu'elles la renforcent, mais je pense aussi que cette image est valide. La sexualité fait partie de la vie, il y a des personnes qui décident de l'afficher et c'est correct ! Le problème, c'est qu'on a seulement accès à l'image de la femme hypersexualisée, alors qu'il y a d'autres images qui peuvent être mises de l'avant, également dans l'industrie des clips vidéo.

***Q. L. :* D'où provient le rôle de la femme forte *potomitan* ?**

A. O. : Le rôle de la femme forte *potomitan* est particulier. Je ne le considère pas comme un stéréotype, mais plutôt comme un archétype qui se transmet au fil des générations. Ma mère et ma grand-mère étaient décrites comme telles, et elles m'ont élevée de façon à le devenir à mon tour. Depuis, j'essaie en vain de déconstruire ce rôle que j'ai endossé, mais personne n'est là pour nous écouter. Par amour pour notre famille et notre communauté, nous en prenons énormément sur les épaules. À ce sujet, la santé mentale s'est révélée un enjeu inévitable à aborder.

***Q. L. :* Qu'avez-vous pensé des réactions des étudiant·e·s de l'UdeM après la projection du film ?**

A. O. : J'étais enchantée, vraiment ! C'était super bien organisé. J'ai trouvé les étudiants hyper investis, très présents, et ils posaient des questions précises et totalement différentes de celles que j'ai l'habitude d'entendre. C'était vraiment un bel échange ! J'ai passé une belle soirée avec beaucoup de plaisir. ◆

L'ÉTOILE MONTANTE QUI FAIT BRILLER L'ASTROPHYSIQUE

L'astrophysicienne Nathalie Ouellette, directrice adjointe de l'Institut Trottier de recherche sur les exoplanètes (iREx), figure parmi les 100 femmes les plus influentes du pays, selon le palmarès annuel du Réseau des femmes exécutives dévoilé le 30 octobre dernier. Elle est très en vue dans le paysage scientifique canadien, notamment comme chargée des communications pour le télescope James Webb.

PROPOS RECUEILLIS PAR MATHIAS POISSON

Photo | Juliette Diallo

Nathalie Ouellette, astrophysicienne et directrice adjointe de l'Institut Trottier, au complexe des sciences de l'UdeM situé au Campus MIL.

***Quartier Libre (Q. L.)* : Quel effet ça vous fait de figurer dans la liste des 100 femmes les plus influentes au Canada ?**

Nathalie Ouellette (N. O.) : C'est mélangé. C'est sûr que c'est une fierté et toujours un plaisir de recevoir une reconnaissance de la part de la communauté scientifique.

Mon travail me passionne, et quand je vois que ce que je fais a un impact, j'ai l'impression de bien le faire. Il y a également un sentiment d'inconfort, car ce qu'on fait, c'est un travail d'équipe, et je suis entourée d'une très belle équipe. Chaque fois qu'un de nos membres gagne un prix, on a l'impression que tout le reste de l'équipe le mérite tout autant.

LE RÉSEAU DES FEMMES EXÉCUTIVES, **C'EST QUOI ?**

Le Réseau des femmes exécutives se qualifie comme la seule entité d'Amérique du Nord à encourager et à promouvoir de manière significative la progression professionnelle des femmes, sans distinction d'âge ou de domaine.

Un communiqué officiel du gouvernement Québec datant de 2017 le définit comme un organisme : *« qui souligne, à l'échelle du pays, les accomplissements exceptionnels de femmes professionnelles dotées d'un fort potentiel de leadership dans les secteurs privé, public et à but non lucratif. ».*

***Q. L.* : De quelle réalisation ou contribution êtes-vous la plus fière ?**

N. O. : Tout le travail que je fais à travers le télescope James Webb afin de rendre accessible et agréable l'astrophysique pour la population canadienne est ce qui a marqué ma carrière au cours des cinq dernières années. Il y a plusieurs autres projets que j'aime beaucoup, mais le télescope me permet de travailler à l'international et en collaboration avec des partenaires de la NASA, de l'Agence spatiale européenne et des instituts de recherche universitaires.

Au Canada, on a tendance à penser que pour faire quelque chose dans l'espace, on doit aller aux États-Unis et travailler pour la NASA, mais cette mission est l'exemple même que le Canada participe à l'exploration spatiale. En réalité, on apporte une très belle contribution et on est respecté à l'échelle mondiale. Je veux que les Canadiens se sentent fiers et que les jeunes Canadiens qui s'intéressent au secteur sachent que c'est possible d'y faire carrière.

***Q. L.* : Quels sont vos conseils pour les jeunes femmes qui souhaitent poursuivre une carrière dans ce domaine ?**

N. O. : Je crois que j'ai été chanceuse. Je n'ai pas fait face aux préjugés disant que les femmes sont moins bonnes en sciences ou en mathématiques. Mes deux parents étaient ingénieurs. À la maison, j'avais donc un bon exemple d'une femme qui était ingénieure, avait une belle carrière et était très respectée dans son domaine. Pour les femmes qui font face à ces préjugés, il faut d'abord en parler lorsqu'on a le sentiment d'y faire face. C'est prouvé que ça aide énormément. Se bâtir une communauté et un sentiment d'appartenance avec des femmes ou des personnes de tous genres n'est pas forcément facile dans des domaines comme l'astronomie, l'aérospatiale et la physique. Nous faisons face à des problèmes complexes qui nécessitent beaucoup d'innovation, de créativité, et parfois même de pensée abstraite. Nous posons souvent des questions qui n'ont jamais été posées auparavant. Nous devons donc miser sur un travail d'équipe et de collaboration.

> *« C'est désolant et injuste qu'une femme puisse dire la même chose sur le même ton qu'un homme et que les deux idées ne soient pas nécessairement reçues de la même manière. »*
>
> **Nathalie Ouellette**

***Q. L.* : Quels sont les défis auxquels les femmes sont confrontées dans les domaines scientifiques, en particulier en astrophysique, et comment pensez-vous qu'ils puissent être surmontés ?**

N. O. : Lorsque des garçons rencontrent des difficultés, ils sont plus encouragés à persévérer que les filles. Quand une fille a des difficultés, on lui dit : *« Ah ! C'est normal, tu es une fille, tu n'es juste pas biologiquement formée pour comprendre les mathématiques. Essaye de te tourner vers les arts, le français ou la littérature. Quelque chose de plus féminin. »* Il vaut mieux ne pas écouter cela et continuer à persévérer.

Selon les défis que j'ai eu à surmonter, je dirais que la femme est confrontée à une certaine image. Une femme peut prendre le même espace qu'un homme dans certaines conversations ou dans un espace public, et on perçoit quand même qu'elle prend trop de place. On pensera qu'elle parle trop fort, pose trop de questions et prend trop de temps de parole. C'est quelque chose avec lequel j'ai eu plus de difficulté. Malheureusement, il faut jouer le jeu et j'ai dû apprendre, avec beaucoup de diplomatie, à prendre ma place. Bien que ce soit vrai que j'ai beaucoup appris sur la diplomatie à travers ma carrière, je n'ai pas l'impression d'avoir dû reculer sur mes positions.

C'est désolant et injuste qu'une femme puisse dire la même chose sur le même ton qu'un homme et que les deux idées ne soient pas nécessairement reçues de la même manière, simplement à cause du genre de l'interlocuteur. Il faut s'entourer de personnes avec qui tu as des atomes crochus. Mon équipe aime que je prenne de la place et que je défende mes opinions.

***Q. L.* : Récemment, le célèbre astrophysicien québécois Hubert Reeves est mort. Il était connu du grand public en tant que vulgarisateur scientifique. Était-il un modèle pour vous ?**

N. O. : Je pense que Hubert Reeves est un modèle pour tous les astrophysiciens au Québec, et certainement pour ceux qui font beaucoup de vulgarisation scientifique. C'est tellement un visage connu ! En plus d'être un excellent vulgarisateur, l'une des choses que j'ai le plus appréciées chez Hubert Reeves est que malgré le fait d'avoir la tête dans les étoiles, il avait toujours un œil tourné vers la Terre et vers sa fragilité. C'était un grand environnementaliste. Il était très attaché aux causes environnementales et à la protection de la Terre. C'est le cas de la plupart des astronomes. On regarde ces autres mondes en sachant que l'on ne pourra pas s'y rendre et qu'il n'y a pas énormément d'autres planètes habitables. On doit donc prendre soin de notre planète.

***Q. L.* : Le télescope James-Webb remplit-il ses promesses et, par conséquent, répond-il à vos espoirs d'en savoir plus sur l'univers ?**

N. O. : Oui, le télescope fonctionne encore mieux que nos attentes et révèle des découvertes et des résultats fantastiques. En science, toutefois, lorsqu'on se pose une question, on cherche une réponse. Ce qu'on trouve souvent, ce sont plus de questions et pas nécessairement les réponses qu'on cherchait. Surtout dans le domaine des galaxies. On a de grands questionnements sur le fonctionnement des galaxies qu'on a pu découvrir avec le télescope, qui sont très lointaines et très anciennes. Certaines sont les premières à s'être formées après le big bang.

On a même certaines données prometteuses dans la recherche de la vie extraterrestre. Le télescope permet de détecter ce genre de biosignature, qui pourrait être un indicateur de vie. On se doute que la vie extraterrestre n'est pas une vie intelligente ou avancée. Mais le télescope a possiblement détecté une molécule qui s'appelle le DMS (le diméthyle de sulfate), et sur la Terre, cette molécule est seulement créée par de la vie. Ça ne veut pas dire que c'est nécessairement créé par de la vie sur une planète lointaine, mais on n'a pas d'autres explications pour l'instant. On espère en savoir plus dans le futur. Ce télescope est donc clairement un outil révolutionnaire. ◆

DE LA SYRIE AU QUÉBEC
LA CUISINE EN HÉRITAGE

À l'occasion de la sortie de son deuxième livre de cuisine, *À la table d'Adelle*, la cofondatrice de l'entreprise Les Filles Fattoush, Adelle Tarzibachi, a invité *Quartier Libre* dans sa cuisine. L'occasion d'échanger sur son parcours et son implication auprès de la communauté syrienne à Montréal.

PROPOS RECUEILLIS PAR ESTHER SAULIOT

Photo | Juliette Diallo

Quartier Libre s'est rendu dans la cuisine d'Adelle Tarzibachi pour y préparer une salade de légumineuses au halloumi.

***Quartier Libre (Q. L.) :* Comment est née l'idée de faire découvrir la culture culinaire syrienne à vos lecteur·rice·s ?**

Adelle Tarzibachi (A. T.) : En Syrie, il n'y avait pas de prêt-à-manger, de grandes épiceries ouvertes tard le soir, ou de plats surgelés. Les femmes syriennes cuisinaient beaucoup, c'est pourquoi la cuisine occupe une place centrale dans ma vie. Ces recettes traditionnelles se transmettent d'une génération à l'autre dans ma famille. Je les ai apprises grâce à ma mère et à ma grand-mère. Je ressentais simplement l'envie de faire découvrir la cuisine syrienne, fortement inspirée de la route des caravanes, des influences arméniennes, turques et européennes.

***Q. L. :* Votre nouveau livre comprend un côté très personnel…**

A. T. : Effectivement, dans le livre, je parle de cuisine, mais également de mes souvenirs d'enfance. Il y a de nombreuses photos d'archives personnelles dedans. À travers elles, on peut y découvrir la Syrie. On y retrouve le souk, les marchands, la maison où j'ai passé mon enfance…

***Q. L. :* Pouvez-vous nous raconter votre parcours de vie ?**

A. T. : Je suis née au nord de la Syrie près de la frontière turque, puis ma famille a déménagé à Alep, dans le nord-ouest du pays, quand j'étais adolescente. En 2003, à l'âge de 23 ans, j'ai immigré au Canada avec mon mari.

Chaque fois que la cuisinière se rend en Syrie, elle rentre les valises pleines d'épices traditionnelles.

Dans mon nouveau livre, j'ai d'ailleurs consacré un chapitre aux recettes québécoises. Je suis arrivée de Syrie avec toutes mes recettes familiales et j'en ai développé de nouvelles en découvrant les fruits et légumes du Québec. Ça m'a inspirée.

***Q. L. :* Comment s'est passée votre intégration au Québec ?**

A. T. : Je suis une immigrante chanceuse, car j'avais déjà de la famille ici. J'ai retrouvé mes grands-parents, des oncles et des tantes qui vivaient à Montréal depuis déjà longtemps. Leur présence m'a aidée lorsque je suis arrivée au Québec. Quand j'ai rencontré des personnes qui étaient établies ici depuis plusieurs années, j'ai compris que s'intégrer prend du temps. Il faut être patiente.

***Q. L. :* Qu'est-ce qui qui vous a le plus marqué à votre arrivée ?**

A. T. : La température ! Ça a été un choc, on ne peut pas le cacher. J'ai aussi trouvé qu'ici, tout était vraiment bien organisé : les bureaux des gouvernements, les écoles… Tout est correctement à sa place.

***Q. L. :* Vous êtes cofondatrice de l'entreprise culinaire Les Filles Fattoush, pouvez-vous nous présenter le projet ?**

A. T. : Geneviève Comeau, Josette Gauthier et moi avons fondé cette société en 2017. Notre but était de donner du travail aux femmes réfugiées syriennes. À cette période, il y avait énormément de personnes réfugiées qui étaient obligées de quitter la Syrie et qui venaient s'installer à Montréal. En tant que Canadienne d'origine syrienne, je me demandais : « Comment puis-je aider ce peuple ? Comment puis-je aider les gens de mon pays ? » Aujourd'hui, Les Filles Fattoush, c'est environ dix femmes qui travaillent en cuisine et huit autres l'été au kiosque du marché Jean-Talon.

***Q. L. :* En cinq ans, vous êtes montée en grade…**

A. T. : Nos deux livres de cuisine sont en librairie. Nos produits se retrouvent dans les épiceries fines, les grandes surfaces et même les marchés de Noël. L'entreprise grandit. D'ailleurs, on a dû déménager notre cuisine professionnelle, puisque les frigos devenaient trop petits. Aujourd'hui, on a une belle visibilité un peu partout au Québec. Il y a cinq ans, quand les médias parlaient de la Syrie, c'était beaucoup au travers d'images de guerre, de gens qui fuyaient le pays. Les Filles Fattoush, c'est une manière de montrer une autre image de la Syrie.

***Q. L. :* Vous avez de multiples facettes : entrepreneure, autrice, mère de famille, etc. Comment aimez-vous vous définir ?**

A. T. : Je dirais : « La force féminine ». La maman, la sœur, la tante, la femme entrepreneure… Il y a plusieurs visages en une seule femme. ◆

Photos | Juliette Diallo

Cuisinière et femme d'affaires, Adelle Tarzibachi a lancé sa société « Les Filles Fattoush » en 2017.

En 2021, Adelle Tarzibachi publie son premier ouvrage culinaire, *La cuisine syrienne, une cuisine de cœur*. Au fil des pages, et à travers plus de 80 recettes de plats emblématiques de la cuisine syrienne, l'autrice dévoile des portraits de femmes syriennes cuisinières chez Les Filles Fattoush. Ces témoignages sensibles célèbrent les parcours de vie et les savoir-faire de femmes qui ont à cœur de partager leur culture. Victime de son succès, le livre a remporté la médaille d'or dans la catégorie « Livres de cuisine régionale et culturelle », lors de la remise des Prix Saveurs du Canada en novembre 2022.

LANAUDIÈRE
DÉSERT UNIVERSITAIRE ?

L'Université de Montréal offre dans la région de Lanaudière, à Repentigny, une formation en gestion d'établissements scolaires. Mais cette année, la cohorte lanaudoise doit suivre ses cours à Laval, près de 40 km au sud. Pour cause : un nombre insuffisant d'inscriptions.

PAR SARAH GENTIL ET MOHAMMED AZIZ MESTIRI

Photo | Courtoisie | David Filion

Statistique Canada recense 528 598 habitants dans Lanaudière. Montréal en compte près de 1,76 million sur une superficie 31 fois plus petite que la région administrative.

« *Nous faisons de notre mieux pour accommoder les milieux, mais on évite de donner des formations qui nous causent des déficits budgétaires* », explique par voie de courriel la porte-parole de l'UdeM, Geneviève O'Meara. Un minimum de 25 inscriptions est ainsi exigé pour ouvrir une cohorte en dehors de la métropole montréalaise.

À Repentigny, l'UdeM ne dispose pas d'un campus à proprement parler, comme c'est le cas à Laval ou à Brossard. Les cours sont plutôt offerts depuis les locaux du Cégep de Lanaudière, souvent en location, et relèvent d'un seul programme : celui de DESS en leadership et gestion des établissements scolaires.

Si l'UdeM offre précisément ce programme, c'est pour répondre aux besoins en personnel des centres de services scolaires locaux de la région de Lanaudière. *« Ce DESS a été mis sur pied pour des professeurs et des bacheliers, qui veulent se former pour devenir directeur ou occuper tout autre poste de gestion dans une école »*, indique Mme O'Meara.

Le DESS est alors principalement destiné aux membres du personnel de ces centres de services, qui recueillent les inscriptions et forment les cohortes. Cette année, près d'une douzaine d'inscriptions ont abouti dans Lanaudière.

Pour pouvoir poursuivre leur formation, les étudiant·e·s doivent alors se déplacer au campus de Laval, qui donne aussi des cours obligatoires du DESS, à près de 40 km de distance.

« Nous continuons de travailler avec les partenaires pour dynamiser la région et espérons avoir assez d'inscriptions l'an prochain pour offrir une cohorte du programme dans Lanaudière », ajoute Mme O'Meara.

Des centres régionaux de coordination éducative existent partout au Québec pour structurer l'offre universitaire de plusieurs établissements dans une région.

Le Centre régional universitaire de Lanaudière (CRUL) voit le jour en 2015 pour remédier au taux de diplomation de la région, l'un des plus

bas du Québec. Il a noué des partenariats avec l'UdeM, l'UQAM et l'UQTR, mais son avenir est désormais incertain.

Béton ou distance

« L'accessibilité à des programmes de formation universitaire dans la région de Lanaudière est un engagement de notre gouvernement, exprime par voie de courriel le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry. *Pour bonifier l'offre, nous souhaitons miser davantage sur l'utilisation de locaux existants plutôt que d'investir dans le béton. »*

Photo |Courtoisie | Centre la Croisée

Les anciens locaux de l'UdeM à Terrebonne, dont le bail de location a pris fin en 2014, sans renouvellement d'entente. Le DESS en leadership et gestion des établissements scolaires est le seul programme offert à l'UdeM dans le secteur de Lanaudière.

> *« Si on décide d'avoir un campus à Terrebonne, ça va cannibaliser l'offre universitaire. »*
>
> **Sofia Benzakour**
>
> Directrice adjointe au cabinet du maire de Repentigny

Cette orientation n'a pourtant pas empêché le CRUL de lancer un appel d'offres en août 2022, pour décider du lieu de construction d'un futur campus universitaire dans Lanaudière. Si la Ville de Terrebonne a remporté la sélection, le dossier a divisé les municipalités.

La directrice adjointe au cabinet du maire de Repentigny, Sofia Benzakour, relate que la Ville a été surprise de voir le CRUL *« faire cavalier seul »*, alors que l'appel d'offres n'aurait pas reçu l'aval du ministère de l'Enseignement supérieur. *« Ça nous a mis mal à l'aise »*, avoue-t-elle.

Repentigny a soumis sa candidature à l'appel d'offres avant de la retirer. *« On a vu que la Ville de Terrebonne avait déjà un plan de conception et d'aménagement, des investisseurs et des discussions avec l'UQTR »,* décrit Mme Benzakour.

Le maire de Joliette, Pierre-Luc Bellerose, qualifie même le processus d'appel de « *bidon* ». « *Le CRUL est un organisme consultatif et n'a aucune légitimité* », explique celui qui a été directeur général du centre, de 2018 à 2022.

Quant à Joliette, c'est un promoteur privé qui a présenté une proposition, non la Ville. M. Bellerose évoque qu'il *« était impossible »* pour une municipalité de déposer un projet aussi étoffé que la proposition terrebonnienne *« en si peu de temps »*. Le CRUL a officiellement lancé l'appel le 24 août 2022. Son échéancier était fixé au 4 octobre de la même année.

La pertinence du projet d'un tel campus était aussi remise en question. *« Si on décide d'avoir un campus à Terrebonne, ça va cannibaliser l'offre universitaire*, avance Mme Benzakour. *Les gens iront à Terrebonne pour faire leurs études, alors qu'on veut qu'ils restent dans leurs villes. »*

La municipalité opte plutôt pour une *« antenne universitaire »*, qui utilise les infrastructures existantes et offre des cours en présentiel et à distance. À la mi-novembre, le maire repentignois, Nicolas Dufour, a annoncé que l'UQAM implantera une telle antenne, axée sur la formation en technologies d'expérience client.

Le CRUL est voué à se greffer à une autre instance de concertation du secteur lanaudois, soient l'initiative Éducation Lanaudière ou le Pôle lanaudois en enseignement supérieur. « *Le CRUL avait un travail à faire, et le travail a été fait,* avance M. Bellerose*. Maintenant, on en est à une autre étape.* »

Le cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur mentionne à ce sujet que *« des travaux sont en cours afin de mettre sur pied un nouveau modèle de coordination »,* pour *« mieux répondre aux besoins en matière de formation de la main-d'œuvre ».* Une annonce suivra prochainement.

En ce qui a trait au campus de Terrebonne et à son avenir à la vue du changement de statut du CRUL, « *le dossier est présentement en analyse »* et « *des discussions sont en cours avec les différentes parties prenantes. »*

Quartier Libre a tenté de contacter le CRUL, sans succès. La Ville de Terrebonne n'a, quant à elle, pas fourni un retour dans les délais de publication de l'article.

Coopérer et concourir

Le sociologue de l'éducation et professeur associé à l'UQAM Pierre Doray explique que dès les années 1960, au moment de la création du réseau de l'Université du Québec (UQ), les établissements *« ont commencé à se dire que l'université devait aller vers les étudiants et non le contraire »*. Ainsi, plutôt que de faire déplacer 30 ou 40 personnes, c'est l'enseignant·e qui le fait.

« Les universités se partageaient les mêmes endroits, précise M. Doray*. C'est dire qu'il y a avait un minimum de collaboration, ne serait-ce que parce qu'on louait les mêmes édifices. »* Cégeps, locaux de bureaux, centres d'études : toutes les infrastructures sont viables pour tenter d'allier offre financièrement viable de cours et bassin plutôt restreint d'élèves.

Les formations sont offertes en fonction des demandes de main-d'œuvre dans des domaines précis. *« L'UdeM a été la première à décentraliser la formation dans une région mal desservie en médecins »*, décrit Mme O'Meara au sujet du campus de la Mauricie, qui célébrera sa dixième année d'existence en 2024.

Alors que le financement public des universités a diminué, la collaboration pour desservir les régions n'est pas sans s'accompagner d'une certaine concurrence entre les universités dans une *« chasse à la clientèle »*, selon M. Doray.

« La course à la clientèle, c'est l'Université Laval qui s'installe en face de McGill pour donner des cours en administration, pour aller chercher les cadres qui travaillent au centre-ville, qui souhaitent perfectionner leur formation professionnelle », illustre-t-il.

Quels sont les effets de cette concurrence entre universités ? Pour le sociologue, l'enjeu est qu'une coordination entre établissements reste nécessaire pour répondre aux réels besoins des régions. *« Quand plusieurs campus secondaires* [*ouvrent dans une région*], *cela donne une plus grande variété de cursus,* nuance-t-il. *Ça renforce l'accès à l'éducation. »* ◆

APPRENDRE À SOIGNER LE VIVANT

Située à Saint-Hyacinthe, à une heure de voiture de Montréal, la Faculté de médecine vétérinaire de l'UdeM forme les soignant·e·s francophones de demain. Les étudiant·e·s y ont accès à une formation adaptée à leurs besoins, à un vaste campus ainsi qu'à des patient·e·s de presque toutes les espèces.

PAR EMMALIE RUEST

« Chaque cohorte a une classe typique et elle est toujours dans les mêmes locaux, un peu comme si on revenait au primaire », lance avec humour l'adjointe à la vice-doyenne aux affaires académiques et étudiantes de l'Université, Isabelle Daneau. Elle se tient devant l'auditorium des étudiant·e·s de première année, situé dans le pavillon principal du campus de Saint-Hyacinthe de l'UdeM. Ce bâtiment de style Art déco abrite également les bureaux administratifs de la Faculté de médecine vétérinaire (FMV).

> *« Toutes les personnes que tu vois à Saint-Hyacinthe le matin, ce sont des étudiants en médecine vétérinaire. On occupe la ville ! »*
>
> **Emmanuelle Jetté**
> Étudiante de deuxième année au doctorat en médecine vétérinaire

Chaque année, la Faculté sélectionne 96 étudiant·e·s au doctorat de premier cycle en médecine vétérinaire (DMV), parmi environ 1 100 candidat·e·s. Ce programme de 198 crédits mène à une carrière de vétérinaire généraliste. Les finissant·e·s ont ensuite le choix d'exercer ou de se spécialiser, notamment par l'entremise d'un internat ou d'une résidence au Centre hospitalier universitaire vétérinaire (CHUV) de Saint-Hyacinthe.

Photo | Juliette Diallo

L'un des premiers modèles du nouveau Centre de simulation et de réalité virtuelle vétérinaire, utilisé dans le cadre d'un cours de détartrage canin.

Une formation pratique

Dans l'une des salles du CHUV, des étudiant·e·s de quatrième année s'apprêtent à anesthésier des chattes, qui proviennent du refuge du centre hospitalier en vue d'une stérilisation. Le tout supervisé par la professeure clinicienne My-Loc Lisa Huynh Ngoc. *« J'ai eu la piqûre »*, témoigne celle qui occupe un poste à temps plein au sein de la Faculté. Cette année, elle a d'ailleurs reçu un prix d'excellence en enseignement de l'UdeM pour son approche participative auprès des étudiant·e·s. *« J'adore être avec les étudiants et les voir progresser*, confie-t-elle. *C'est amusant de se dire qu'en première année, je ne les aurais pas laisser toucher à un animal, mais qu'en quatrième année, ils sont autonomes et se préparent seuls. »*

« Il y a vraiment ce souci d'apprentissage par la pratique », témoigne l'étudiante de deuxième année au DMV, Emmanuelle Jetté. Elle énumère les nombreuses occasions de s'exercer auprès des animaux, que ce soit dans le cadre de ses cours ou lors des différents stages obligatoires.

Un contact avec le vivant

En plus de pouvoir travailler sur des tissus organiques, Emmanuelle Jetté a été agréablement surprise d'avoir accès à des vaches, des chevaux, des chiens et des chats d'enseignement dès le début de ses études. Elle explique que ce sont des animaux qui vivent

sur le campus et qu'un comité éthique gère leur adoption par la Faculté. Ces derniers proviennent de la Division des animaleries (DANI).

« Avant, on utilisait de vraies têtes d'animaux, et là, on a eu un don de Purina [NDLR : entreprise spécialisée dans l'alimentation pour animaux] *»*, détaille Mme Daneau en montrant de fausses têtes de chien disposées sur des tables et préparées en vue d'une séance de détartrage. Ces prototypes feront partie de la banque de matériel du nouveau Centre de simulation et de réalité virtuelle vétérinaire. *Quartier Libre* n'a pas pu accéder à celui-ci en raison de travaux de construction en cours.

Mme Daneau précise, qu'avant de les recevoir, des vraies têtes de chiens étaient décongelées et recongelées afin d'être utilisées à leur plein potentiel lors des différents travaux pratiques des étudiant·e·s, qui impliquent des manipulations telles que le détartrage, l'extraction ou les soins des yeux. Les étudiant·e·s continuent néanmoins de s'exercer sur des pièces anatomiques en provenance de l'abattoir pour les grands animaux ainsi que sur des corps donnés au CHUV. *« D'où l'importance de donner les corps »,* insiste Mme Daneau.

Le CHUV en bref

Le CHUV se compose de trois hôpitaux : un pour animaux de compagnie, un pour chevaux et un pour animaux de la ferme. Il dispose aussi de deux cliniques – une ambulatoire et une pour oiseaux de proie –, d'une pharmacie et d'un refuge. L'hôpital équin et celui des animaux de la ferme sont spacieux et dotés de plafonds hauts, de corridors larges et de structures métalliques.

La conseillère en communications du CHUV, Julie Dufour, précise que le centre hospitalier traite et accueille environ 25 000 patient·e·s par année. Environ 13 000 animaux de compagnie, 1 800 patients équins, 650 animaux de la ferme et 4 000 bovins en visite ambulatoire, auxquels s'ajoutent également 4 000 chevaux pour lesquels les visites se font à l'extérieur de l'établissement de santé.

Proximité et vie étudiante

« C'est un campus hyper propice à la spécialisation, déclare le résident de troisième année et étudiant au postdoctorat Joachim Lahiani, qui fait sa spécialisation en chirurgie des petits animaux. *On est un petit peu en retrait de la vie montréalaise, qui pourrait être distrayante dans des années d'études aussi intensives. »* Il apprécie particulièrement la proximité de son lieu d'études et de travail, le CHUV se trouvant dans le centre-ville de Saint-Hyacinthe. *« Quand j'ai besoin d'aller à l'hôpital parce que je suis appelé de nuit pour une urgence, j'y vais en 2 minutes 30 secondes à pied, je n'ai pas besoin de prendre ma voiture »,* se réjouit-il.

En tant que résident, Joachim Lahiani est à la fois étudiant et enseignant auprès des étudiant·e·s du DMV. Il passe cependant la majeure partie de son temps à travailler au CHUV. *« Au travail, j'apprends la* vraie vie *de mes mentors et j'essaie ensuite de transmettre ces apprentissages à mes étudiants »*, déclare-t-il.

Emmanuelle Jetté ajoute que l'emplacement du campus rend la vie étudiante *« géniale »*. *« Toutes les personnes que tu vois le matin, à Saint-Hyacinthe, ce sont des étudiants en médecine vétérinaire*, s'enthousiasme-t-elle. *On occupe la ville ! »*

D'une pénurie à l'autre

La pénurie de vétérinaires au Québec touche le corps professoral de la FMV. Emmanuelle Jetté déplore que cette année, beaucoup de ses cours sont préenregistrés en raison du manque de professeur·e·s vétérinaires à la Faculté. Elle précise que ces cours, filmés pendant la pandémie, *« sont encore d'actualité »*, et se demande si la situation sera identique pour les nouveaux étudiant·e·s à Rimouski.

L'UdeM a en effet mis sur pied, en partenariat avec l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), un nouveau programme de médecine vétérinaire qui sera offert dès l'automne 2024. Les étudiant·e·s admis·e·s effectueront leurs trois premières années d'études à Rimouski et feront les deux dernières années de formation au campus de Saint-Hyacinthe. Ce partenariat entre les deux établissements a reçu un soutien financier du gouvernement de plus de 100 millions de dollars. Le programme a été créé pour pallier la pénurie de vétérinaires dans les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Une situation que déplorait la doyenne de la FMV Christine Theoret dans un article de *Radio-Canada* paru le 24 mai 2022.

Dans une fiche de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec titrée « Pourquoi s'attaquer à la pénurie de médecins vétérinaires ? », on peut lire que *« les nouveaux diplômés en médecine vétérinaire ne compensent pas les départs à la retraite, souvent devancés en raison de l'état d'épuisement et de détresse constaté au sein de la profession, sans compter*

Photo : Juliette Diallo

Pour adopter un petit mammifère, un chien ou un chat comme Choucroute, vous pouvez consulter la page Facebook Refuge CHUV.

Huynh-Ngoc-4 : La professeure clinicienne My-Loc Lisa Huynh Ngoc supervisant ses étudiant·e·s de quatrième année dans le cadre du cours « Stage préclinique ».

Une chute rotative, qui permet de coucher l'animal pour faciliter les examens, située dans l'hôpital des animaux de la ferme.

Photos | Juliette Diallo

la hausse constante du nombre d'animaux », souligne-t-elle.

D'après Emmanuelle Jetté, les professeur·e·s n'échappent pas à l'épuisement professionnel.Elle fait également référence au taux de suicide élevé dans le métier. Un article de *La Presse canadienne* paru le 5 février dernier mentionne en effet un taux *« presque trois fois plus élevé chez les vétérinaires »* que dans le reste de la population.

Face à ce manque de vétérinaires au sein du corps professoral, l'adjointe à la vice-doyenne explique que certaines notions de base, comme les cours de génomique ou de biochimie, peuvent être enseignées par des spécialistes qui ne sont pas vétérinaires, mais elle admet un manque pour les cours pratiques. En passant devant l'auditorium des étudiant·e·s de troisième année, Mme Daneau fait remarquer que le professeur du cours d'immunologie vient de Belgique. *« On a beaucoup de professeurs européens »*, confie-t-elle, avant de confirmer que ces professeur·e·s et internes provenant de l'étranger aident ainsi à combler cette pénurie.

Une mise à niveau pour tous·tes

Ce n'est pas seulement le dossier universitaire qui est étudié au moment de sélectionner les futur·e·s étudiant·e·s du DMV. Les candidat·e·s doivent se soumettre au test CASPer, qui évalue des compétences dites transversales, dont le jugement, le professionnalisme, l'éthique et la capacité de travailler en équipe. Cette portion de l'évaluation compte pour 40 % de leur dossier.

Après l'obtention de son baccalauréat en études théâtrales à l'UQAM, Emmanuelle Jetté a d'ailleurs été agréablement surprise de voir sa candidature acceptée, après deux tentatives. *« Je me pince tous les jours ! »*, avoue-t-elle. Même si certaines personnes viennent de parcours plus conventionnels, de domaines scientifiques, *« il y a une tendance à aller chercher des gens qui ont des parcours différents, parce que ça fait des vétérinaires qui ont une autre façon de penser et d'autres intérêts »*, explique-t-elle. Bien que cette solution n'enraye pas la pénurie, tout comme le nouveau programme du campus de Rimouski et le recrutement de professeur·e·s étranger·ère·s, l'étudiante trouve précieux que la Faculté tente de rendre le programme accessible afin de donner la chance à des étudiant·e·s comme elle. ◆

UN DERNIER ACCORD SUR L'HÉRITAGE DES BEATLES

Le 2 novembre dernier, Paul McCartney et Ringo Starr ont dévoilé *Now and Then*, la dernière chanson des Beatles, réalisée grâce à l'intelligence artificielle (IA). Un enregistrement oublié et, surtout, une volonté de mener une œuvre à son terme.

PAR LUCAS SANNITI

L'origine de *Now and Then* remonte à 1977. C'est au sein du célèbre immeuble Dakota, à New York, que l'histoire de *Now and Then* voit le jour. Cette ultime chanson du groupe britannique les Beatles est issue d'une démo non terminée, composée et écrite au piano par John Lennon. La forme originale du titre réside en un mélange de douceur et d'honnêteté. Une ballade hypnotique et nostalgique, une supplication à un amour perdu de revenir, au moment opportun.

Après l'assassinat de Lennon en 1980, le monde fait face au triste constat que des retrouvailles entre les quatre musiciens seraient dorénavant impossibles. Pourtant, presque 15 ans après le décès du premier membre des Beatles, les trois autres musiciens, Paul McCartney, George Harrison et Ringo Starr, se réunissent pour travailler sur un nouveau projet.

Un hommage admirable

À la suite d'une conversation avec George Harrison, la veuve de Lennon, Yoko Ono, confère au guitariste quatre cassettes audio sur lesquelles se trouvent des morceaux inédits du défunt chanteur. Parmi eux figurent les enregistrements à domicile des titres *Free as a Bird, Real Love* et *Now and Then*.

De retour en studio, les trois musiciens réussissent à enregistrer les chansons *Free as a Bird* et *Real Love* à temps pour la sortie du projet de compilation *Anthologies.* Cependant, contrarié par la qualité sonore inférieure de la démo de *Now and Then,* le trio manque de temps et perd son élan. La chanson est alors mise de côté pendant près de 30 ans.

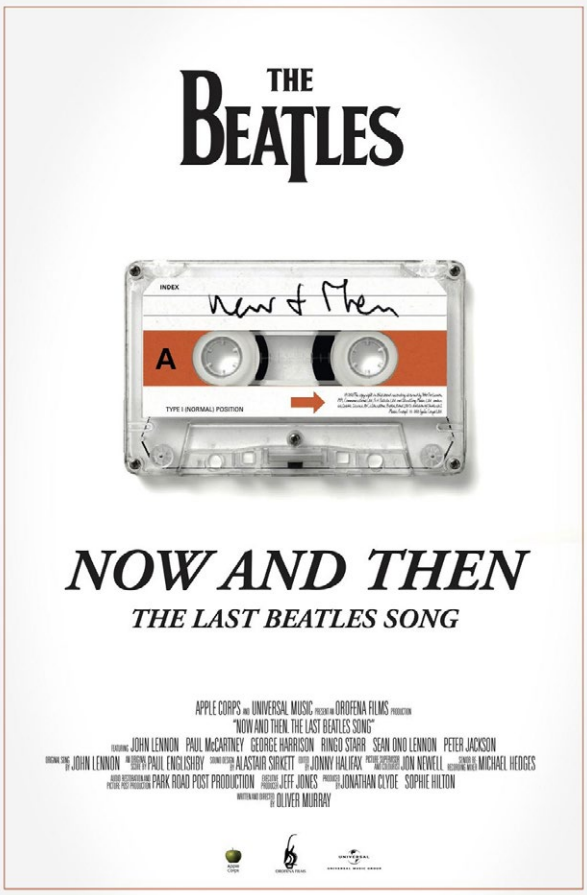

Un mini-documentaire de 12 minutes décrivant le processus de création de la chanson est disponible sur Disney+.

L'intelligence artificielle à la rescousse

La production de *Get Back,* un documentaire sur le groupe mythique sorti en 2021, pousse le réalisateur de celui-ci, Peter Jackson, et son équipe à développer un système d'intelligence artificielle qui permet la séparation sonore des voix et des instruments joués par les Beatles. Un atout qui s'avère essentiel pour éclaircir la démo trouble de *Now and Then*.

Grâce à Peter Jackson, Paul McCartney et Ringo Starr retournent en studio en 2022 pour terminer la chanson qu'ils ont commencée des décennies plus tôt, et ce, afin de redonner leur voix à leurs camarades John Lennon mais aussi George Harrison, décédé des suites d'un cancer en 2001.

D'hier à aujourd'hui

La voix de Lennon est maintenant limpide, comme si le chanteur l'avait enregistrée en studio aux côtés de ses comparses. La démo originale, errante et fantomatique, laisse désormais place à une pièce armée d'un accompagnement solide qui avance d'un pas solennel et délibéré. Un arrangement de cordes riche et somptueux vient ponctuer le tout d'une note dramatique, mais pleine d'espoir.

Now and Then peut difficilement être considéré comme une chanson authentique des Beatles, en raison de l'absence physique de deux de ses membres fondateurs. Pourtant, elle représente tout de même un dernier chapitre bienvenu dans l'histoire du groupe. Alors que la voix de Lennon laisse transparaître un soupçon de doute dans sa démo originale, l'inquiétude de perdre un amour véritable, la nouvelle version laisse plutôt entrevoir que d'hier à aujourd'hui, l'amour finit toujours par revenir. ◆

Vous avez lu ou visionné une œuvre qui a attiré votre attention et vous voulez en faire une recension critique ?

Écrivez-nous à culture@quartierlibre.ca

Pour toute la communauté étudiante de l'UdeM

Santé mentale et bien-être

Programme mieux-être

Fourni par **Dialogue**

Université de Montréal

FAÉCUM
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DU CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ageefep

Confidentiel et accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année

Soutien à la santé mentale et au bien-être pour toutes sortes de préoccupations :

- Stress ou anxiété
- Dépression
- Problèmes de consommation
- Orientation professionnelle
- Gestion du temps
- Et plus encore

Application mobile

Vidéo conférence

ASEQ

Des questions ?
www.aseq.ca

Scanne le code QR pour plus de détails.